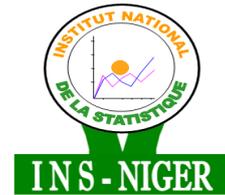




REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité - Travail - Progrès
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT 2012

(Décret N° 2011-059/PCSRD/ME/F DU 27 Janvier 2011)

CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES



EQUIPE DE DIRECTION

Fonctions	Prénoms et Noms
Directeur Général de l'INS	Idrissa ALICHINA KOURGUENI
Secrétaire Général p.i	Ibrahima SOUMAILA
Coordonnateur du Bureau Central du Recensement (BCR)	Soumana HAROUNA
Directeur des Statistiques et des Études Démographiques et Sociales (DSEDS)	Sani OUMAROU
Conseiller du Directeur Général	Adamou BOUZOU

EQUIPE DE REDACTION

Comité de lecture
Adamou BOUZOU, Dr Soumana HAROUNA, Ousseini HAMIDOU, Kebe MABABOU, Cheikh T. NDIAYE, Mathias KUEPIE, Leonard NABASSEMBA
Rédacteurs
<p style="text-align: center;">Illa SOULEY, cadre BCR/INS Issifou SEYDOU, cadre DCDS/INS Nassirou IBRAHIM, DSEDS/INS</p>

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE : 182, RUE DE LA SIRBA BP : 13416 NIAMEY - NIGER

TELEPHONE (227) 20 72 35 60 - FAX (227) 20 73 59 34

Site web : www.stat-niger.org ; Email: ins@ins.ne

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	II
LISTE DES TABLEAUX	III
LISTE DES GRAPHIQUES	IV
RESUME EXECUTIF	VII
PRINCIPAUX INDICATEURS	IX
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CONCEPT ET ASPECTS METHODOLOGIQUES	3
I.1. CONCEPT DU MÉNAGE.....	3
I.2. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES	5
I.2.1. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	5
I.2.2. VARIABLES RETENUES.....	5
I.2.3. EVALUATION CRITIQUE DE LA QUALITÉ DE DONNÉES	5
CHAPITRE II : SITUATION GLOBALE DES MENAGES AU NIGER	8
II.1. SITUATION NATIONALE DES MÉNAGES	8
II.1.1. EFFECTIF DES MÉNAGES AU NIGER	8
II.1.2. EFFECTIF DES MÉNAGES ET MILIEU DE RÉSIDENCE	9
II.1.3. EFFECTIF DES MÉNAGES ET RÉGION DE RÉSIDENCE	10
II.2. RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES MÉNAGES	10
II.2.1. EFFECTIF DES MÉNAGES ET DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE.....	11
II.2.2. EFFECTIF DES MÉNAGES, MILIEU DE RÉSIDENCE ET DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE	17
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES ET TYPOLOGIE DES MENAGES ORDINAIRES	25
III.1. CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ORDINAIRES	25
III.1.1. TAILLE DE MÉNAGE	25
III.1.2. POPULATION DES MÉNAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE	26
III.1.3. PRÉSENCE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS DANS LES MÉNAGES ORDINAIRES	27
III.2. MODE DE VIE DES MÉNAGES ORDINAIRES.....	28
III.3. TYPOLOGIE DES MÉNAGES ORDINAIRES.....	29
III.3.1. TYPOLOGIE DES MÉNAGES ET RÉGION DE RÉSIDENCE.....	31
III.3.2. TYPOLOGIE DES MÉNAGES ET MILIEU DE RÉSIDENCE.....	33
CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES DES CHEFS DES MENAGES ORDINAIRES	35
IV.1. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES CHEFS DES MÉNAGES ORDINAIRES	35
IV.1.1. SEXE DU CHEF DE MÉNAGE.....	35
IV.1.2. ÂGE DU CHEF DE MÉNAGE.....	36
IV.2. CARACTÉRISTIQUES SOCIOCULTURELLES ET ÉCONOMIQUES DES CHEFS DES MÉNAGES ORDINAIRES.....	39
IV.2.1. NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MÉNAGE.....	39
IV.2.2. SITUATION DE HANDICAP DU CHEF DE MÉNAGE	40
IV.2.3. ETAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MÉNAGE.....	41
IV.2.4. SITUATION D'ACTIVITÉ DU CHEF DE MÉNAGE	43
CHAPITRE V : CARACTERISTIQUES DES MENAGES COLLECTIFS ET DES SANS-ABRIS	45
V.1. TYPES ET COMPOSITION DES MÉNAGES COLLECTIFS	45
V.1.1. TYPE DES MÉNAGES COLLECTIFS	45
V.1.2. COMPOSITION DES MÉNAGES COLLECTIFS	46
V.2. RÉPARTITION SPATIALE DES MÉNAGES COLLECTIFS.....	47
V.3. RÉPARTITION SPATIALE DES SANS-ABRIS	48
CONCLUSION GENERALE	50
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	51
ANNEXE	A

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Taux de non réponses et/ou de réponses inexploitable.....	6
Tableau 2: Évaluation externe des données.....	6
Tableau 3: Répartition de l'effectif total des ménages par type de ménages en 2001 et en 2012	9
Tableau 4: Répartition de l'effectif total des ménages par type de ménages selon le milieu de résidence.....	9
Tableau 5: Répartition de l'effectif total des ménages selon les différents types de ménages par région de résidence	10
Tableau 6: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Agadez par département de résidence.....	11
Tableau 7: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Diffa par département de résidence.....	12
Tableau 8: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Dosso par département de résidence.....	12
Tableau 9: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Maradi par département de résidence.....	13
Tableau 10: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Tahoua par département de résidence.....	14
Tableau 11: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Tillabéri par département de résidence.....	15
Tableau 12: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Niamey par commune de résidence.....	16
Tableau 13: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Zinder par département de résidence.....	16
Tableau 14: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Agadez par département de résidence selon le type de ménage et le milieu de résidence	18
Tableau 15: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Diffa par département de résidence selon le type de ménage et milieu de résidence.....	18
Tableau 16: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Dosso par département de résidence selon le type de ménage et milieu de résidence.....	19
Tableau 17: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Maradi par département de résidence selon le type de ménage et milieu de résidence.....	19
Tableau 18: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Tahoua par département de résidence selon le type de ménage et milieu de résidence.....	20
Tableau 19: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Tillabéri par département de résidence selon le type de ménage et milieu de résidence.....	21
Tableau 20: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Zinder par département de résidence selon le type de ménage et milieu de résidence.....	22
Tableau 21: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Niamey par arrondissement selon le type de ménage et milieu de résidence	23
Tableau 22: Répartition des ménages ordinaires suivant la taille.....	25
Tableau 23: Taille moyenne des ménages par région.....	26
Tableau 24 : Répartition des ménages ordinaires et de la population correspondante selon le sexe du CM.....	27
Tableau 25 : Répartition des ménages ordinaires ayant au moins un enfant de moins de 5 ans selon le milieu de résidence	27
Tableau 26 : Nombre et pourcentage des ménages ordinaires selon le mode de vie	28
Tableau 27 : Répartition des ménages ordinaires par région de résidence selon le mode de vie	29
Tableau 28 : Répartition des ménages ordinaires par typologie	30
Tableau 29 : Pourcentage des ménages ordinaires par typologie selon la région	32
Tableau 30 : Pourcentage des ménages ordinaires selon la région par typologie	33
Tableau 31 : Pourcentage des ménages ordinaires selon le sexe du chef de ménage.....	35

Tableau 32 : Pourcentage des ménages ordinaires par typologie selon le sexe du chef de ménage.....	36
Tableau 33 : Pourcentage des ménages ordinaires par milieu de résidence et selon le groupe d'âge du chef de ménage.....	37
Tableau 34 : Pourcentage des ménages ordinaires par typologie selon le groupe d'âge du chef de ménage.....	38
Tableau 35 : Répartition des ménages ordinaires par niveau d'instruction selon le sexe du chef de ménage.....	39
Tableau 36 : Répartition des ménages ordinaires selon le sexe du chef de ménage par milieu de résidence et type de handicap.....	40
Tableau 37 : Pourcentage des ménages ordinaires selon le sexe du chef de ménage par milieu de résidence et état matrimonial du chef de ménage.....	41
Tableau 38 : Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence et situation d'activité du chef de ménage selon le sexe du chef de ménage.....	43
Tableau 39 : Effectifs, nombre de population et taille moyenne des ménages par types de ménages collectifs.....	46
Tableau 40 : Répartition des ménages collectifs par région de résidence selon le milieu de résidence.....	47
Tableau 41 : Répartition des sans-abri par région de résidence selon le milieu de résidence..	48
Tableau A1 : Répartition des ménages ordinaires selon le sexe du chef de ménage par milieu de résidence et état matrimonial du chef de ménage.....	A
Tableau A2 : Répartition des ménages ordinaires par Groupe d'âge du CM selon le milieu de résidence, le nombre de ménage, l'effectif de la population résidente et la taille moyenne du ménage.....	B
Tableau A3 : Répartition des ménages ordinaires par typologie selon le groupe d'âge du chef de ménage.....	C
Tableau A4 : Répartition des ménages collectifs selon la région de résidence.....	D
Tableau A5 : Nombre, population résidente et taille de ménages collectifs par région de résidence.....	E
Tableau A6 : Nombre, population résidente et taille des ménages des sans-abri par région de résidence.....	F

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Taille moyenne des ménages collectifs par région de résidence	46
--	----

AVANT-PROPOS

Le gouvernement du Niger vient de réaliser du 10 au 24 décembre 2012, son quatrième (4ième) recensement général de la population et de l'habitat (RGP/H_2012) après ceux de 1977, 1988 et 2001. Au moment où plusieurs documents essentiels de politiques et de programmes de développement économique et social sont en cours d'évaluation, le Plan de Développement Économique et Social (PDES), le Plan de Développement Sanitaire (PDS), la Politique Nationale de Population (PNP), ce 4ième RGPH vient répondre aux besoins des utilisateurs de données, en fournissant au système statistique national de nouvelles données sociodémographiques et économiques fiables et de qualité.

Plusieurs raisons qui ont justifié la réalisation de ce quatrième recensement en 2012 découlent d'énormes besoins des utilisateurs en données, en vue de saisir les mutations sociales intervenues dans la société nigérienne au cours de la décennie. C'est dans ce sens que le Niger a inscrit cette opération dans sa Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), à travers son plan d'actions annuel de 2012. Ces données viennent également répondre aux nouveaux besoins, notamment ceux issus du découpage récent du territoire en 266 communes urbaines et rurales sur la base de la nouvelle loi sur la décentralisation. Cette situation, en plus de la réorganisation considérable de l'occupation du territoire national, a contribué à faire naître un besoin urgent en données sociodémographiques et économiques pour les entités nouvellement réorganisées.

Face à la demande pressante des collectivités locales et, de façon plus générale, des utilisateurs et producteurs de données, l'Institut National de la Statistique (INS) a déjà produit et diffusé les premiers résultats globaux définitifs ainsi que le Répertoire National des Localités (RENALOC) issus des travaux du 4ième RGPH_2012. Pour parachever le processus, l'INS met à votre disposition les rapports d'analyse thématiques du RGP/H_2012. La publication de ces rapports thématiques complétera certainement les demandes des acteurs du système statistique national.

Ces résultats sont le fruit de l'appui considérable du Gouvernement du Niger, mais aussi de l'Union Européenne, du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), de l'Agence des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque Mondiale (BM) à qui nous exprimons notre profonde gratitude.

Nous remercions également l'engagement remarquable de l'ensemble du personnel des Directions Régionales de l'INS, des services déconcentrés de l'État, mais aussi des gouverneurs, des préfets, des maires, des élus locaux et des députés nationaux qui n'ont ménagé aucun effort pour sa réussite. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont constitué un relais de plaidoyer efficace auprès des populations. Nous tenons aussi à remercier l'ensemble de la population nigérienne pour son entière coopération et la disponibilité dont elle a su faire preuve durant cette opération.

Enfin, nos remerciements s'adressent également à nos équipes techniques qui ont fait montre d'un dévouement sans faille, aux agents de terrain qui ont sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'intérêt de ce projet pour le développement de notre pays.

Le Directeur Général de l'INS

Idrissa ALICHINA KOURGUENI

RESUME EXECUTIF

L'objectif de ce rapport est d'étudier les caractéristiques sociodémographiques des ménages nigériens. Ceux-ci ont connu un taux d'accroissement annuel moyen de 3,7% entre le RGPH de 2001 et celui de 2012, passant de 1 632 344 à 2 430 440 ménages au cours de la période intercensitaire. Les ménages ordinaires représentent 99,6% de l'ensemble des ménages dénombrés.

Eu égard au milieu de résidence, 82% des ménages vivent en milieu rural. L'analyse des données régionales révèle que les régions de Zinder, Tahoua et Maradi sont les plus peuplées en termes de ménages.

La taille moyenne des ménages ordinaires est de 7,1 personnes en 2012 contre 6,8 personnes en 2001. Par ailleurs, une disparité s'observe au niveau régional. Elle est de 8,3 à Tillabéri alors qu'elle tourne autour de 5,6 à Agadez.

Une proportion importante de ces ménages ordinaires (73,6%) a à leur charge au moins un enfant de moins de cinq (5) ans. Le nombre moyen d'enfants dont l'âge n'atteint pas cinq (5) ans est évalué à 2,1 enfants par ménage ordinaire.

L'analyse de la typologie des ménages fait ressortir que les ménages nucléaires élargis connaissent une plus grande importance numérique au Niger. Cette catégorie de ménages, constituée d'un couple avec ou sans enfants auxquels s'ajoute d'autres personnes ayant des liens de parenté avec ledit couple, représente 60,3% des ménages ordinaires recensés au RGPH de 2012.

Le nombre de ménages sédentaires a cru plus vite que celui des ménages nomades au cours de la période intercensitaire 2001-2012. Pendant que les ménages nomades sont plus présents à Agadez, Zinder et Tahoua, les ménages sédentaires connaissent une haute importance numérique à Zinder, Tahoua, Maradi, Tillabéri et Dosso.

L'examen de certaines caractéristiques du chef de ménage permet de relever que la proportion des ménages dirigés par les hommes (89,2%) est supérieure à celle des ménages dirigés par les femmes.

Les hommes chefs de ménage dirigent majoritairement les ménages de types nucléaires élargis. Les femmes sont plus nombreuses à diriger des ménages élargis composés, à la différence des ménages nucléaires élargis, du chef de

ménage sans la présence de l'épouse/époux et des enfants mais vivant avec des personnes ayant un lien de parenté avec ce chef de ménage.

L'analyse des caractéristiques socioculturelles et économiques des chefs de ménages fait ressortir que la majorité des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction. Cette absence de niveau d'instruction est plus prononcée dans les ménages dirigés par les femmes que les ménages dirigés par les hommes. On note également que 1,7% des ménages sont dirigés par des chefs de ménage présentant un handicap. La plupart de ces chefs de ménage sont mariés monogames. Il faut noter aussi que la plupart des CM sont occupés dans 88,6% des cas.

Parmi les ménages collectifs, les déplacés internes et les réfugiés sont les plus nombreux selon les résultats du quatrième recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2012. Cette situation pourrait être imputable à l'instabilité politique au Mali pendant les opérations de collecte.

La répartition spatiale de ces ménages collectifs laisse entrevoir qu'ils sont plus nombreux au niveau des régions de Tahoua, Zinder et Tillabéri. La région d'Agadez abrite le plus faible effectif de ce type de ménage.

Quant aux sans-abri, ils sont au nombre de 4 921 au Niger. Il en résulte que les sans-abris sont d'une importance numérique au niveau de la Communauté urbaine de Niamey (1 439), de la région de Zinder(742) et celle de Tahoua (687). Par ailleurs, on relève une présence plus importante de ces individus en milieu rural qu'en milieu urbain.

PRINCIPAUX INDICATEURS

Indicateurs	Milieu urbain	Milieu rural	Niger
Nombre total des ménages ordinaires	434 192	1 985 644	2419836
Taille moyenne des ménages ordinaires	6,3	7,2	7,1
Pourcentage des ménages ordinaires dirigés par les femmes	15,10%	9,90%	10,80%
Proportion des ménages ayant au moins un enfant de moins de 5 ans	63,20%	75,90%	73,60%
Nombre de ménages collectifs	1 834	3 849	5 683
Nombre de sans abris	2 010	2 911	4 921

INTRODUCTION

Le ménage constitue l'unité socio-économique de base dans la plupart des opérations de collecte de données dont le recensement. Cette unité statistique est au centre de l'analyse économique et sociale. Ainsi, le nombre, la dimension, la structure, de même que l'évolution du rythme de formation des ménages servent à la planification et sont utiles à connaître pour formuler des politiques concernant certains groupes de populations (Nations Unies, 2010).

Mieux encore, la connaissance des caractéristiques démographiques, socioculturelles et économiques des membres du ménage en général et en particulier du chef de ménage contribue fortement à la mise en œuvre de politiques et programmes de développement. Pour certains auteurs (AKOTO & HILL, 1988), le niveau d'instruction du chef de ménage est un indicateur d'approximation pour le calcul du niveau de vie du ménage.

C'est pourquoi, les déterminants des conditions dans lesquelles vivent les membres du ménage dépendent pour une large mesure des caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage. Ce dernier joue un rôle de premier plan au sein du ménage.

Au Niger, de l'indépendance à nos jours, quatre (4) opérations de recensement général de la population et de l'habitat ont été réalisées. La première opération a été exécutée en 1977, la deuxième en 1988, la troisième en 2001 et la quatrième en 2012. Toutes ces opérations intègrent le ménage en tant qu'unité d'observation par excellence. Au demeurant, l'étude sur l'organisation des ménages aide à la compréhension de la famille. Dans la mesure où le ménage relève de la composition sociale d'un ensemble de personnes influençant les facteurs reproductifs ainsi que les règles relatives aux systèmes de production. L'appartenance d'une personne à un ménage est déterminée par des liens socialement reconnus. D'un point de vue économique, le ménage désigne aussi bien une unité de production qu'une unité de consommation. Il constitue une unité de production lorsqu'il rassemble des personnes travaillant ensemble. En tant qu'unité de consommation, le ménage est composé de personnes partageant leurs ressources.

Tout en s'inscrivant dans l'optique d'une meilleure connaissance des ménages nigériens, cette étude vise non seulement à caractériser les différents types de ménages dans lesquels vivent les populations nigériennes mais aussi à dégager la typologie des ménages ordinaires, leur taille, leur composition ainsi que les caractéristiques des chefs de ménage. Elle

s'articule autour de cinq (5) chapitres. Le premier chapitre porte sur la revue de littérature et les aspects méthodologiques. Le deuxième chapitre passe en revue la situation globale des ménages au Niger. Le troisième est consacré à l'analyse des caractéristiques et de la typologie des ménages ordinaires. Le quatrième s'étale sur les caractéristiques des chefs de ménages ordinaires. Le dernier chapitre traite des caractéristiques et de typologie des ménages collectifs et des sans-abris.

CHAPITRE I : CONCEPT ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

Pour toute étude scientifiquement rigoureuse, la revue de littérature s'avère indispensable car elle permet d'effleurer le thème de l'étude sur des points de vue divergents ou convergents abordés par des auteurs. La méthodologie quant à elle permet de comprendre la démarche adoptée, les sources de données utilisées ainsi que l'évaluation de la qualité de données. Ainsi, ce chapitre éclaire d'un point de vue théorique les caractéristiques sociodémographiques des ménages et la méthodologie utilisée pour y parvenir.

I.1. CONCEPT DU MÉNAGE

Selon les travaux de Sala-Diakanda cité par Marc Pilon, en Afrique, diverses opérations de collecte se réfèrent au concept de « ménage ». Ce dernier se définit généralement comme « *un ensemble constitué par un groupe de personnes apparentées ou non qui reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne (le chef de ménage), vivent dans un même logement, prennent souvent leur repas en commun et subviennent en commun aux dépenses courantes* » (SALA-DIAKANDA, 1988). Il ressort de cette définition que le ménage combine aussi bien la dimension familiale (en termes de parenté) que les dimensions résidentielle et économique. Dans les faits, il arrive que ces trois dimensions ne soient pas simultanément combinées. Ainsi, un ménage peut être dépourvu du critère familial (cas de ménage isolé et de non-apparenté). Une même unité résidentielle (une concession) peut regrouper plusieurs ménages. Inversement une unité économique au sens du « groupe domestique » peut dépasser le cadre du seul ménage, impliquant des personnes ne partageant pas la même résidence (dans le cas de non-cohabitation des conjoints, par exemple).

Nombreux sont les auteurs qui ont dénoncé le caractère inadapté de ce concept aux réalités africaines. La diversité des situations réelles ainsi traduites rend souvent très difficile des analyses comparatives (LACOMBE & LAMY, 1989; GARENNE, 1981; SALA-DIAKANDA, 1988).

Force est de constater qu'en dépit de son rôle déterminant dans l'évaluation des caractéristiques et la structure de la population, le concept de « ménage » ne fait pas souvent l'unanimité. Il fait l'objet de plusieurs types de définitions limitant ainsi la comparaison entre pays (GARENNE, 1981).

Dans la conception la plus ancienne, il n'y a pas une nette distinction entre ménage et famille dans la mesure où les deux termes sont étroitement liés à la maison. De par sa définition, le mot ménage dérive de l'ancien français « maisnie » désignant la « famille », lui-même dérivant du latin « mansio » qui veut dire maison. Jusqu'au 19^{ème} siècle, les deux concepts étaient restés synonymes changeant peu à peu de connotation. Ils désignent tous les deux « ceux qui vivent dans la même maison, souvent avec la référence à l'autorité commune de chef de famille » (GARENNE, 1981).

L'avènement du processus d'industrialisation, et les transformations de la structure sociale qui en résultent, ont fait évoluer le concept de famille. Longtemps assimilé à un groupe de personnes qui vivent dans la même maison ayant des liens de parenté ou pas, le mot famille est ainsi restreint à celui de la famille biologique composée des parents et leurs enfants. De ce fait, le terme de famille se démarque de celui du ménage.

Dans le contexte particulier du Niger, la notion de famille est encore d'actualité surtout en milieu rural. Mais, pour des raisons de clarification et des analyses pertinentes, les opérations de collecte s'appuient toujours sur la notion de ménage en scindant souvent une même famille en deux ou plusieurs ménages. Ainsi, dans le cadre des enquêtes tout comme le troisième et le quatrième RGPH, le concept de ménage est défini en tenant compte de la façon dont les personnes s'associent pour pouvoir individuellement ou collectivement satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. En ce sens, un ménage est composé soit d'une personne (personne qui vit seule), soit de plusieurs personnes. Dans ce dernier cas, le ménage se compose généralement du mari, de son/ses épouse/s et de leur/s enfant/s, avec ou sans d'autres personnes à charge (membres de la famille, amis, domestiques, visiteurs, etc.). Le ménage peut également être composé de personnes qui vivent ensemble et qui n'ont aucun lien familial entre elles.

Plus concrètement un ménage est un ensemble de personnes qui :

- ❖ reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage ;
- ❖ mettent en commun tout ou une partie de leurs ressources ;
- ❖ mangent habituellement le repas préparé sur un même feu ;
- ❖ vivent habituellement dans le même logement.

Généralement, on distingue trois types de ménages à savoir le ménage ordinaire, le ménage collectif et les sans-abri (ou population dite flottante). La littérature relative à l'étude des caractéristiques des ménages s'appesantit

beaucoup plus sur le ménage ordinaire que sur les autres types de ménages. Notamment, au Niger, de nombreuses études soulignent l'importance des ménages ordinaires. Ces derniers sont composés de personnes qui sont généralement apparentées, à un degré déterminé en l'occurrence le sang, l'adoption et le mariage.

I.2. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Les aspects méthodologiques de cette étude couvrent aussi bien la démarche que la principale source de données avant l'évaluation critique de ces données. Ces aspects sont nécessaires pour la compréhension des principaux éléments intervenant dans l'analyse de données et permettant l'atteinte des objectifs assignés à une étude.

I.2.1. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de ce présent rapport repose sur la caractérisation des variables nécessaires à l'analyse et à l'évaluation de la qualité de données.

I.2.2. VARIABLES RETENUES

Les variables retenues pour l'analyse portent principalement sur :

- ❖ Les caractéristiques du ménage :
 - La taille du ménage ;
 - Le mode de vie.
- ❖ Les caractéristiques du chef de ménage
 - Le sexe ;
 - L'âge ;
 - Le niveau d'instruction ;
 - La situation d'activité ;
 - L'état matrimonial ;
 - Le type de handicap.

I.2.3. EVALUATION CRITIQUE DE LA QUALITÉ DE DONNÉES

L'évaluation critique de la qualité de données procède aussi bien de l'examen de la qualité interne que celui de la qualité externe.

1.2.3.1. Évaluation de la qualité interne

Afin d'évaluer la qualité¹ interne de données relatives à l'analyse, on s'appesantit sur l'examen des taux de réponse² pour les différentes variables retenues. Le niveau élevé de ces taux de réponse permettrait de conclure à un biais faible dans les indicateurs calculés.

Tableau 1: Taux de non réponses et/ou de réponses inexploitable

Variables	Taux de non réponses (en %)
Type de ménage	0
Taille de ménage	0
Sexe	0
Age	0
Niveau d'instruction	1,66
Situation d'activité	0,45
État matrimonial	0,91
Type de handicap	3,21

Le tableau relatif aux taux de non réponse montre que presque toutes les variables retenues ont été très bien renseignées. Elles présentent des proportions de non déclarés inférieures à 5% ; ce qui atteste d'une bonne exhaustivité des informations collectées.

1.2.3.2. Évaluation de la qualité externe

L'évaluation de la qualité externe des données repose sur la comparaison de certaines variables relatives aux ménages avec d'autres sources.

Tableau 2: Évaluation externe des données

Variables	Valeurs EDSN_2012	Valeurs RGPH_2012	Écart
Taille moyenne de ménage	5,9	7,1	1,2
Proportion de ménages dirigés par les femmes	15,9	10,8	-5,1

¹Dans le cadre des différents rapports thématiques, un thème est consacré à l'évaluation beaucoup plus approfondie de la qualité des données.

²Le complément à 1 du taux de réponse représente le taux de réponse non déclarée.

On note des écarts entre les valeurs du RGPH de 2012 et celles issues de l'EDSN réalisée en 2012. Ces écarts sont plus importants en ce qui concerne la proportion des ménages dirigés par les femmes. Ces écarts pourront être dus au caractère non exhaustif de l'enquête EDSN et aux variations aléatoires inhérentes aux enquêtes par sondage.

CHAPITRE II : SITUATION GLOBALE DES MENAGES AU NIGER

Dans le cadre du quatrième RGPH de 2012, il a été distingué trois (3) types de ménages : ménages ordinaires³, ménages collectifs⁴ et les sans-abris⁵. Le présent chapitre porte sur l'analyse de la situation globale des ménages nigériens. Nous commençons par dresser un inventaire national et régional avant de décrire les données départementales. Il convient de préciser que la situation relative aux différents types de ménages (ordinaire, collectif et sans-abri) est présentée de façon sommaire dans ce chapitre. Des analyses beaucoup plus détaillées sont effectuées dans les parties qui y sont consacrées.

II.1. SITUATION NATIONALE DES MÉNAGES

Cette section analyse les données nationales sur l'effectif des ménages ainsi que la répartition de cet effectif selon le milieu et la région de résidence. Ainsi des éléments de réponse sont apportés aux questions telles que : Quel est le nombre de ménages au Niger ? Ce nombre a-t-il évolué par rapport à celui du RGPH de 2001 ? Comment est-il reparti selon le milieu de résidence et la région de résidence ?

II.1.1. EFFECTIF DES MÉNAGES AU NIGER

Le tableau 3 présente, au niveau national, l'effectif des ménages par type de ménage en 2001 et en 2012.

³Un ménage ordinaire a été défini comme l'ensemble des personnes apparentées ou non qui, habituellement, vivent dans un même logement, partagent le repas préparé sur le même feu, gèrent en commun tout ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage.

⁴Un ménage collectif est un ménage au sein duquel la gestion des ressources n'est pas commune et les membres dudit ménage ne reconnaissent pas l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage (Il s'agit le plus souvent de personnes se trouvant dans Les prisons, les hôtels, les casernes/camps militaires, les cantines scolaires, les internats scolaires, les chantiers, les communautés religieuses, les hôpitaux, les orphelinats, les réfugiés venant de l'extérieur et les déplacés internes.

⁵Les sans-abris sont des individus qui ne disposent pas d'un abri entrant dans la catégorie des locaux à usage d'habitation. Ils transportent avec eux le peu qu'ils possèdent, passent les nuits dans les rues, dans les entrées d'immeubles, dans les gares, dans n'importe quel autre endroit plus ou moins au hasard.

Tableau 3: Répartition de l'effectif total des ménages par type de ménages en 2001 et en 2012

Type de ménages	RGPH 2001		RGPH 2012	
	Effectif ⁶	Proportion	Effectif	Proportion
Ménage ordinaires	1 631 540	99,95%	2 419 836	99,6%
Ménage collectifs	500	0,03%	5 683	0,2%
Sans-abris	304	0,02%	4 921	0,2%
Total	1 632 344	100%	2 430 440	100%

On dénombre au total 2 430 440 ménages nigériens en 2012 contre 1 632 344 ménages en 2001 ; soit une hausse de 793 970 ménages. Ce qui donne un taux d'accroissement annuel moyen de 3,7% de ménages. Ce taux est légèrement inférieur à celui de la population qui est de l'ordre de 3,9%.

Parmi les ménages recensés en 2012, on compte 2 419 836 ménages ordinaires soit 99,7%. Les ménages collectifs et les sans-abris représentent moins de 1% de l'ensemble des ménages.

II.1.2. EFFECTIF DES MÉNAGES ET MILIEU DE RÉSIDENCE

Le tableau ci-dessous présente la situation nationale par types de ménage selon le milieu de résidence.

Tableau 4: Répartition de l'effectif total des ménages par type de ménages selon le milieu de résidence

Type de ménages	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Ménages ordinaires	434 192	1 985 644	2 419 836
Ménages collectifs	1 834	3 849	5 683
Sans-abris	2 010	2 911	4 921
Total	438 036	1 992 404	2 430 440

Il en résulte que la majeure partie des ménages nigériens vivent en milieu rural. On relève globalement 1 992 404 ménages en milieu rural contre 438 036 ménages en milieu urbain. En termes de proportion, les ménages ruraux représentent 82% de l'ensemble des ménages contre 18% pour les ménages urbains.

L'importance numérique des ménages ruraux est également observée quel que soit le type de ménage considéré. Ainsi, 82,1% des ménages ordinaires

⁶En 2001, les personnes sans-abri correspondent à la population flottante.

vivent en milieu rural. Ce pourcentage est de 67,7% chez les ménages collectifs et 66,2% chez les sans-abri.

II.1.3. EFFECTIF DES MÉNAGES ET RÉGION DE RÉSIDENCE

Le tableau ci-dessous présente la situation nationale selon les types de ménages et la région de résidence.

Tableau 5: Répartition de l'effectif total des ménages selon les différents types de ménages par région de résidence

REGION	Type de ménage			
	Ordinaire	Collectif	Sans-abri	Total
Agadez	86 105	239	168	86 512
Diffa	93 621	657	278	94 556
Dosso	257 039	427	634	258 100
Maradi	423 818	752	500	425 070
Tahoua	505 879	1 139	687	507705
Tillabéri	325 784	865	473	327 122
Zinder	560 592	887	742	562 221
Niamey	166 998	717	1 439	169 154
Total	2 419 836	5 683	4 921	2 430 440

L'analyse du tableau ci-dessus permet de noter que la région de Zinder abrite le nombre le plus élevé de ménages (23,1%). Elle est suivie de Tahoua (20,9%), Maradi (17,5%), Tillabéri (13,5%) et Dosso (10,6%). La Communauté Urbaine de Niamey, Diffa et Agadez se classent parmi les régions ayant le moins de ménages, avec respectivement 7%, 3,9% et 3,6%.

En revanche, On retrouve beaucoup plus de sans-abris au niveau de la Communauté Urbaine de Niamey (1 421). La région de Tahoua enregistre le plus grand nombre de ménages collectifs (1 139). Les ménages ordinaires sont plus nombreux au niveau de la région de Zinder. L'analyse détaillée des différents types de ménage aux chapitres qui suivent permettra de mieux caractériser les spécificités régionales

II.2. RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES MÉNAGES

Selon le nouveau découpage administratif du territoire nigérien dont la mise en œuvre a été effective avec les élections municipales de 2004, le pays est

subdivisé⁷ en 8 régions, 36 départements et 266 communes parmi lesquelles on compte 52 communes urbaines et 214 communes rurales. Après avoir décrit la situation globale des ménages nigériens, l'objet de cette section consiste à analyser la distribution régionale des ménages au Niger. Il s'agit alors d'apporter des réponses à certaines questions telles que : comment se répartissent les ménages au niveau départemental à l'intérieur de chacune des 8 régions que compte le territoire national ? Comment se répartissent-ils selon le milieu de résidence dans ces différentes régions ?

II.2.1. EFFECTIF DES MÉNAGES ET DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE

II.2.1.1. Région d'Agadez

Le tableau ci-dessous présente la répartition des ménages résidents à Agadez par département de résidence

Tableau 6: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Agadez par département de résidence

Départements	Type de ménage			
	Ordinaire	Collectif	Sans-abri	Ensemble
Aderbissinat	6 264	15	0	6 279
Arlit	17 805	61	26	17 892
Bilma	3 635	14	0	3 649
Iférouane	6 719	5	5	6 729
Ingall	8 645	15	7	8 667
Tchirozérine	43 037	129	130	43 296
Total	86 105	239	168	86 512

Au niveau de la région d'Agadez, le département de Tchirozérine enregistre le plus grand effectif de ménages (43 296). En dehors de Tchirozérine, Arlit, Ingall, Iférouane et Aderbissinat possèdent des effectifs non moins importants des ménages de la région. C'est ainsi qu'ils se démarquent avec respectivement 20,7%, 10%, 7,8% et 7,3% de l'ensemble des ménages. Le département de Bilma (4,2%) abrite le moins de ménages.

Lorsqu'on procède à une analyse selon le type de ménage, le département de Tchirozérine dénombre le plus de sans-abris (130) et des ménages collectifs. Les autres départements ne comportent quasiment pas de sans-abris. Le nombre de ménages collectifs varie de 5 à 61 selon le cas.

⁷En 2011, parmi les 8 régions du pays, quatre régions étaient érigées en villes dont Niamey, Maradi, Tahoua et Zinder. Le nombre de département est passé de 36 à 63 en 2012.

II.2.1.2. Région de Diffa

Tableau 7: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Diffa par département de résidence

Département	Type de ménage			
	Ordinaire	Collectif	Sans-abri	Ensemble
Bosso	12 629	47	3	12 679
Diffa	24 725	510	252	25 487
Goudoumaria	15 993	18	20	16 031
Mainé-Soroa	18 890	28	0	18 918
N'gourti	9 408	41	3	9 452
N'guigmi	11 976	13	0	11 989
Total	93 621	657	278	94 556

Le département de Diffa abrite 27% des ménages de la région de Diffa. Il représente ainsi le département le plus peuplé, en termes de ménages, suivi de Mainé-Soroa (20%), Goudoumaria (17%), Bosso (13,4%) et N'guigmi (12,7%). Le département de N'gourti (10%) enregistre le plus faible nombre de ménages.

S'agissant de l'analyse par type de ménage, le département de Diffa enregistre le plus grand effectif des sans-abri (252). Il en est de même pour les ménages collectifs.

II.2.1.3. Région de Dosso

La répartition de l'effectif des ménages, au niveau de la région de Dosso, laisse entrevoir l'importance numérique de ceux vivant dans le département de Dosso (22,8%), Dogondoutchi (19%), Gaya (13,7%), Tibiri (13,5%) et Boboye (12,7%). Les départements de Loga (8,1%), Dioundiou (5,2%) et Falmey (4,9%) possèdent le plus faible nombre de ménages.

Tableau 8: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Dosso par département de résidence

Département	Type de ménage			
	Ordinaire	Collectif	Sans-abri	Ensemble
Boboye	32 682	89	15	32 786
Dioundiou	13 445	18	15	13 478
Dogondoutchi	48 778	55	235	49 068
Dosso	58 710	88	119	58 917

Département	Type de ménage			
	Ordinaire	Collectif	Sans-abri	Ensemble
Falmey	12 669	13	10	12 692
Gaya	35 162	83	220	35 465
Loga	20 830	17	0	20 847
Tibiri (doutchi)	34 763	64	20	34 847
Total	257 039	427	634	258 100

Par ailleurs, on retrouve beaucoup plus de sans-abri à Dogondoutchi (47,4%) qu'à Dosso (24,4%), Gaya (11,5%) et Tibiri (9%). Cette situation relative au nombre de sans-abris (235) dans le département de Dogondoutchi pourrait s'expliquer par une recrudescence du phénomène de délinquance et celui des enfants de la rue.

Les ménages collectifs sont plus nombreux à Boboye (20,8%), Dosso (20,6%) et Gaya (19,4%) comparativement aux autres départements de la région. Quant aux ménages ordinaires, leur nombre est plus important à Dosso (22,8%), Dogondoutchi (19%) et Gaya (13,7%).

II.2.1.4. Région de Maradi

La répartition des ménages, au niveau de la région de Maradi, fait ressortir l'importance numérique des ménages issus du département de Dakoro. Ce dernier abrite 18,8% des ménages de la région contre 15,8% à Mayahi. Cette proportion est de 14,8% à Guidan-Roundji, 14,6% à Tessaoua et 13,6% à Madarounfa. La ville de Maradi ainsi que les départements d'Aguié, Gazaoua et Bermo dénombrent respectivement 8,8%, 7,1%, 4,8% et 1,6% des ménages de la région de Maradi.

Tableau 9: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Maradi par département de résidence

Département	Type de ménage			
	Ordinaire	Collectif	Sans-abri	Ensemble
Aguié	30 027	79	22	30 128
Bermo	6 972	20	0	6 992
Dakoro	79 460	131	193	79 784
Gazaoua	20 528	35	33	20 596
Guidan-Roundji	62 732	101	70	62 903
Madarounfa	57 788	70	60	57 918
Mayahi	67 039	64	75	67 178
Tessaoua	62 002	94	23	62 119
Ville de Maradi	37 270	158	24	37 452

Département	Type de ménage			
	Ordinaire	Collectif	Sans-abri	Ensemble
Total	423 818	752	500	425 070

On note également l'importance numérique des sans-abris à Dakoro (193) comparativement aux autres départements. Il en est de même pour les ménages ordinaires. En revanche, on retrouve plutôt un nombre important de ménages collectifs au niveau de la ville de Maradi.

II.2.1.5. Région de Tahoua

La région de Tahoua compte 507 705 ménages parmi lesquels le département de Madaoua possède un plus grand effectif (76 206). Il est suivi de Tahoua (13,6%), Bouza (13%), Illela (10,5 %), Keita (9,8%) et Birni N'konni (9,5%). Tandis que les départements de Bagaroua (2,1%), Tillia (1,3%) et Tassara (0,8%) demeurent les moins nantis en termes d'effectif de ménages au sein de la région.

Tableau 10: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Tahoua par département de résidence

Département	Type de ménage				Proportion (en %)
	Ordinaire	Collectif	Sans-abri	Ensemble	
Abalak	38 874	37	34	38 945	7,7
Bagaroua	10 797	15	11	10 823	2,1
Birni N'konni	47 923	46	79	48 048	9,5
Bouza	65 912	59	101	66 072	13,0
Illela	53 093	52	47	53 192	10,5
Keita	49 458	80	55	49 593	9,8
Madaoua	75 809	228	169	76 206	15,0
Malbaza	37 437	60	3	37 500	7,4
Tahoua	68 820	144	117	69 081	13,6
Tassara	4 076	16	4	4 096	0,8
Tchintabaraden	23 934	25	4	23 963	4,7
Tillia	6 255	233	28	6 516	1,3
Ville de Tahoua	23 491	144	35	23 670	4,7
Total	505 879	1 139	687	507 705	100,0

Mise à part sa faible importance numérique des ménages, Tillia abrite le plus grand nombre de ménages collectifs de la région. Même si on enregistre au moins une personne sans-abri dans les différents départements, il n'en demeure pas moins que Madaoua (169) comporte l'effectif le plus élevé.

II.2.1.6. Région de Tillabéri

Au cours du quatrième RGPH réalisé en 2012, il a été recensé 327 122 ménages dans l'ensemble de la région de Tillabéri. Le département de Kollo se démarque avec 16,8% des ménages. Après viennent les départements de Téra et Flingué enregistrant respectivement 12,4% et 12,3% des ménages résidents à Tillabéri. Alors que Banibangou et Ayerou abritent chacun moins de 3% des ménages.

Tableau 11: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Tillabéri par département de résidence

Département	Type de ménage			
	Ordinaire	Collectif	Sans-abri	Ensemble
Abala	19 055	253	83	19 391
Ayerou	8 128	77	20	8 225
Balleyara	13 161	11	6	13 178
Banibangou	7 065	31	0	7 096
Bankilare	9 909	5	0	9 914
Flingué	39 966	67	40	40 073
Gotheye	28 817	35	23	28 875
Kollo	54 664	100	126	54 890
Ouallam	32 783	50	28	32 861
Say	20 137	19	17	20 173
Téra	40 382	110	55	40 547
Tillabéri	30 986	54	41	31 081
Torodi	20 731	53	34	20 818
Total	325 784	865	473	327 122

La situation des sans-abris au niveau de cette région laisse entrevoir qu'ils sont beaucoup plus présents à Kollo (126), Abala (83), Téra (55). Les ménages collectifs sont également d'une importance numérique au niveau des trois premiers départements. C'est ainsi qu'on relève une proportion de 29,3% à Abala, 12,7% à Téra et 11,6% à Kollo.

II.2.1.7. Région de Niamey

On recense 169 154 ménages au niveau de la Communauté urbaine de Niamey au cours de RGPH de 2012. Le 4ème et le 2ème arrondissement dénombrent le plus grand nombre de ménages. Ils abritent respectivement 25,3% et 23,9% de l'ensemble des ménages enregistrés au niveau de la Communauté Urbaine de Niamey.

Tableau 12: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Niamey par commune de résidence

Département	Type de ménage			
	Ordinaire	Collectif	Sans-abri	Ensemble
Niamey arrondissement 1	36 422	159	214	36 795
Niamey arrondissement 2	40 054	66	243	40 363
Niamey arrondissement 3	27 571	143	924	28 638
Niamey arrondissement 4	42 650	108	32	42 790
Niamey arrondissement 5	20 301	241	26	20 568
Total	166 998	717	1439	169 154

Les ménages collectifs connaissent une importance numérique dans le 5^{ème}, le 1^{er} et le 3^{ème} arrondissement de la Communauté Urbaine de Niamey. Tandis que les sans-abris sont relativement plus importants dans le 3^{ème} (924), le 3^{ème}(243) et le 1^{er} arrondissement (214).

II.2.1.8. Région de Zinder

La région de Zinder abrite 562 221 ménages au recensement de 2012. L'analyse départementale de cet effectif de ménages révèle que les départements de Magaria (15,6%), Mirriah (15%) et Tanout (12,5%) représentent les trois premières localités les plus nanties.

Tableau 13: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Zinder par département de résidence

Département	Type de ménage			
	Ordinaire	Collectif	Sans-abri	Ensemble
Belbedji	13 133	14	6	13 153
Damagaram Takaya	39 462	33	25	39 520
Dungass	53 354	46	107	53 507
Gouré	56 344	82	59	56 485
Kantché	62 173	149	57	62 379
Magaria	87 506	101	120	87 727
Mirriah	84 234	178	112	84 524
Takeita	36 675	43	36	36 754
Tanout	69 964	64	106	70 134
Tesker	6 721	22	16	6 759
Ville de Zinder	51 026	155	98	51 279
Total	560 592	887	742	562 221

La population des sans-abris est plus présente à Magaria (120) et Mirriah (112). Leur proportion s'évalue respectivement à 16,2% et 15,1%. Les ménages collectifs sont beaucoup plus dénombrés au niveau de Mirriah (20,1%), la ville de Zinder (17,5%) et Kantché (16,8%).

II.2.2. EFFECTIF DES MÉNAGES, MILIEU DE RÉSIDENCE ET DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE

Le tableau 14 ci-dessous consigne la répartition de l'effectif des ménages résidents à Agadez par département de résidence selon le type de ménage et le milieu de résidence. Il en résulte que les ménages issus du milieu rural (59%) sont les plus nombreux au niveau de la région d'Agadez. Exception faite dans le département d'Arlit et de Bilma, ils sont majoritaires dans les autres départements de la région. Les sans-abris sont plus présents en milieu urbain qu'en milieu rural (122 en milieu urbain contre 46 en milieu rural). Il en est de même pour les ménages collectifs.

A l'instar de la région d'Agadez, on dénombre plus de ménages ruraux (84,5%) que de ménages urbains dans la région de Diffa (tableau 15). En revanche, les sans-abris et les ménages collectifs sont d'une plus grande importance numérique en milieu rural qu'en milieu urbain (112 en milieu urbain contre 545 en milieu rural).

Au niveau de la région de Dosso (tableau 16), l'effectif des ménages ruraux est le plus élevé. On dénombre 28 368 ménages en milieu urbain contre 229 732 en milieu rural. Cette importance numérique est constatée chez les ménages ordinaires, les ménages collectifs et les sans-abris.

Parmi les 425 070 ménages dénombrés à Maradi (tableau 17), ceux résidents en milieu rural sont d'une majorité importante. Ils représentent 85,6% de l'ensemble des ménages recensés au niveau de ladite région.

À l'instar des autres régions décrites ci-dessus, les ménages ruraux sont majoritaires au sein de la région de Tahoua (tableau 18). Sur 507 705 ménages dénombrés, 457 521 résident en milieu rural soit une proportion de 90,1%.

Quant à la région de Tillabéri, elle compte beaucoup plus de ménages ruraux que ceux issus du milieu urbain (tableau 19). Ces ménages ruraux représentent 92,4% des ménages recensés de la région.

Au niveau de la région de Zinder, les ménages ruraux sont également d'une grande importance numérique (tableau 20). Les ménages résidents en milieu urbain ne représentent que 10,8% de l'ensemble des ménages.

Parmi les 169 154 ménages dénombrés à Niamey, environ 96% résident en milieu urbain (tableau 21). On relève que les ménages ruraux sont beaucoup plus présents au niveau du 5^{ème}, 1^{er} et 4^{ème} arrondissement.

Tableau 14: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Agadez par département de résidence selon le type de ménage et le milieu de résidence

Département	Type de ménage											
	Ordinaire			Collectif			Sans-abri			Ensemble		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Aderbissinat	790	5 474	6 264	1	14	15	0	0	0	791	5 488	6 279
Arlit	12 553	5 252	17 805	45	16	61	26	0	26	1 2624	5 268	17 892
Bilma	713	2 922	3 635	6	8	14	0	0	0	719	2 930	3 649
Iférouane	412	6 307	6 719	-	5	5	0	5	5	412	6 317	6 729
Ingall	1 229	7 416	8 645	1	14	15	0	7	7	1 230	7 437	8 667
Tchirozérine	19 432	23 605	43 037	87	42	129	96	34	130	19 615	23 681	43 296
Total	35 129	50 976	86 105	140	99	239	122	46	168	35 391	51 121	86 512

Tableau 15: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Diffa par département de résidence selon le type de ménage et milieu de résidence

Département	Type de ménage											
	Ordinaire			Collectif			Sans-abri			Ensemble		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bosso	871	11 758	12 629	8	39	47	0	3	3	879	11 800	12 679
Diffa	6 327	18 398	24 725	67	443	510	6	246	252	6 400	19 087	25 487
Goudoumaria	814	15 179	15 993	6	12	18	9	11	20	829	15 202	16 031
Maine-Soroa	2 085	16 805	18 890	16	12	28	0	0	0	2 101	16 817	18 918
N'gourti	319	9 089	9 408	9	32	41	0	3	3	328	9 124	9 452
N'guigmi	4 108	7 868	11 976	6	7	13	0	0	0	4 114	7 875	11 989
Total	14 524	79 097	93 621	112	545	657	15	263	278	14 651	79 905	94 556

Tableau 16: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Dosso par département de résidence selon le type de ménage et milieu de résidence

Département	Type de ménage											
	Ordinaire			Collectif			Sans-abri			Ensemble		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Boboye	2 220	30 462	32 682	5	84	89	0	15	15	2 225	30 561	32 786
Dioundiou	901	12 544	13 445	1	17	18	0	15	15	902	12 576	13 478
Dogondoutchi	5 672	43 106	48 778	6	49	55	25	210	235	5 703	43 365	49 068
Dosso	8 846	49 864	58 710	38	50	88	14	105	119	8 898	50 019	58 917
Falmey	905	11 764	12 669	2	11	13	2	8	10	909	11 783	12 692
Gaya	7 536	27 626	35 162	44	39	83	200	20	220	7 780	27 685	35 465
Loga	981	19 849	20 830	2	15	17	0	0	0	983	19 864	20 847
Tibiri (Doutchi)	966	33 797	34 763	2	62	64	0	20	20	968	33 879	34 847
Total	28 027	229 012	257 039	100	327	427	241	393	634	28 368	229 732	258 100

Tableau 17: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Maradi par département de résidence selon le type de ménage et milieu de résidence

Département	Type de ménage											
	Ordinaire			Collectif			Sans-abri			Ensemble		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Aguié	2 409	27 618	30 027	13	66	79	7	15	22	2 429	27 699	30 128
Bermo	312	6 660	6 972	-	20	20	0	0	0	312	6 680	6 992
Dakoro	3 847	75 613	79 460	31	100	131	48	145	193	3 926	75 858	79 784
Gazaoua	2 022	18 506	20 528	10	25	35	4	29	33	2 036	18 560	20 596
Guidan-roumdji	5 636	57 096	62 732	38	63	101	9	61	70	5 683	57 220	62 903
Madarounfa	1 733	56 055	57 788	3	67	70	3	57	60	1 739	56 179	57 918
Mayahi	1 812	65 227	67 039	3	61	64	41	34	75	1 856	65 322	67 178
Tessaoua	6 012	55 990	62 002	19	75	94	0	23	23	6 031	56 088	62 119

Département	Type de ménage											
	Ordinaire			Collectif			Sans-abri			Ensemble		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ville de Maradi	37 270	-	37 270	158	-	158	24	0	24	37 452	-	37 452
Total	61 053	362 765	423 818	275	477	752	136	364	500	61 464	363 606	425 070

Tableau 18: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Tahoua par département de résidence selon le type de ménage et milieu de résidence

Département	Type de ménage											
	Ordinaire			Collectif			Sans-abri			Ensemble		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Abalak	3 467	35 407	38 874	3	34	37	0	34	34	3 470	35 475	38 945
Bagaroua	1 451	9 346	10 797	2	13	15	0	11	11	1 453	9 370	10 823
Birni n'konni	10 489	37 434	47 923	13	33	46	13	66	79	10 515	37 533	48 048
Bouza	1 748	64 164	65 912	10	49	59	0	101	101	1 758	64 314	66 072
Illela	3 740	49 353	53 093	5	47	52	0	47	47	3 745	49 447	53 192
Keita	1 708	47 750	49 458	2	78	80	6	49	55	1 716	47 877	49 593
Madaoua	4 487	71 322	75 809	24	204	228	38	131	169	4 549	71 657	76 206
Malbaza	1 557	35 880	37 437	9	51	60	0	3	3	1 566	35 934	37 500
Tahoua	-	68 820	68 820	-	144	144	0	117	117	-	69 081	69 081
Tassara	303	3 773	4 076	1	15	16	0	4	4	304	3 792	4 096
Tchintabaraden	2 460	21 474	23 934	7	18	25	3	1	4	2 470	21 493	23 963
Tillia	569	5 686	6 255	11	222	233	0	28	28	580	5 936	6 516
Ville de Tahoua	17 935	5 556	23 491	110	34	144	13	22	35	18 058	5 612	23 670

Département	Type de ménage											
	Ordinaire			Collectif			Sans-abri			Ensemble		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Total	49 914	455 965	505 879	197	942	1 139	73	614	687	501 84	457 521	507 705

Tableau 19: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Tillabéri par département de résidence selon le type de ménage et milieu de résidence

Département	Type de ménage											
	Ordinaire			Collectif			Sans-abri			Ensemble		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Abala	1 566	17 489	19 055	-	253	253	3	80	83	1 569	17 822	19 391
Ayerou	1 806	6 322	8 128	29	48	77	11	9	20	1 846	6 379	8 225
Balleyara	2 375	10 786	13 161	2	9	11	3	3	6	2 380	10 798	13 178
Banibangou	769	6 296	7 065	1	30	31	0	0	0	770	6 326	7 096
Bankilare	527	9 382	9 909	-	5	5	0	0	0	527	9 387	9 914
Filingué	1 920	38 046	39 966	3	64	67	6	34	40	1 929	38 144	40 073
Gotheye	1 171	27 646	28 817	-	35	35	0	23	23	1 171	27 704	28 875
Kollo	1 972	52 692	54 664	13	87	100	6	120	126	1 991	52 899	54 890
Ouallam	1 324	31 459	32 783	3	47	50	0	28	28	1 327	31 534	32 861
Say	1 985	18 152	20 137	5	14	19	0	17	17	1 990	18 183	20 173
Téra	4 103	36 279	40 382	20	90	110	4	51	55	4 127	36 420	40 547
Tillabéri	3 416	27 570	30 986	16	38	54	33	8	41	3 465	27 616	31 081
Torodi	1 691	19 040	20 731	4	49	53	0	34	34	1 695	19 123	20 818

Département	Type de ménage											
	Ordinaire			Collectif			Sans-abri			Ensemble		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Total	24 625	301 159	325 784	96	769	865	66	407	473	24 787	302 335	327 122

Tableau 20: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Zinder par département de résidence selon le type de ménage et milieu de résidence

Département	Type de ménage											
	Ordinaire			Collectif			Sans-abri			Ensemble		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Belbedji	966	12 167	13 133	1	13	14	0	6	6	967	12 186	13 153
Damagaram Takaya	612	38 850	39 462	1	32	33	0	25	25	613	38 907	39 520
Dungass	1 706	51 648	53 354	3	43	46	0	107	107	1 709	51 798	53 507
Goure	2 906	53 438	56 344	8	74	82	1	58	59	2 915	53 570	56 485
Kantché	4 246	57 927	62 173	6	143	149	4	53	57	4 256	58 123	62 379
Magaria	4 025	83 481	87 506	18	83	101	3	117	120	4 046	83 681	87 727
Mirriah	4 244	79 990	84 234	9	169	178	22	90	112	4 275	80 249	84 524
Takeita	1 342	35 333	36 675	2	41	43	0	36	36	1 344	35 410	36 754
Tanout	3 515	66 449	69 964	9	55	64	0	106	106	3 524	66 610	70 134
Tesker	171	6 550	6 721	6	16	22	0	16	16	177	6 582	6 759
Ville de Zinder	36 485	14 541	51 026	144	11	155	92	6	98	36 721	14 558	51 279
Total	60 218	500 374	560 592	207	680	887	122	620	742	60 547	501 674	562 221

Tableau 21: Répartition de l'effectif des ménages résidents à Niamey par arrondissement selon le type de ménage et milieu de résidence

Département	Type de ménage											
	Ordinaire			Collectif			Sans-abri			Ensemble		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Arrondissement 1	34 553	1 869	36 422	153	6	159	16	198	214	34 722	2 073	36 795
Arrondissement 2	39 835	219	40 054	66	0	66	243	0	243	40 144	219	40 363
Arrondissement 3	27 091	480	27 571	143	0	143	924	0	924	28 158	480	28 638
Arrondissement 4	41 415	1 235	42 650	107	1	108	32	0	32	41 554	1 236	42 790
Arrondissement 5	17 808	2 493	20 301	238	3	241	20	6	26	18 066	2 502	20 568
Total	160 702	6 296	166 998	707	10	717	1235	204	1439	162 644	6 510	169 154

En résumé, le nombre de ménages nigériens a connu un taux d'accroissement annuel moyen de 3,7% entre le RGPH de 2001 et celui de 2012. Il est ainsi passé de 1 632 344 à 2 430 440 ménages au cours de la période intercensitaire. Les ménages ordinaires représentent 99,6% de l'ensemble des ménages dénombrés.

Eu égard au milieu de résidence, 82% des ménages vivent en milieu rural. L'analyse des données régionales révèle que les régions de Zinder, Tahoua et Maradi sont les plus peuplées en termes de ménages.

CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES ET TYPOLOGIE DES MENAGES ORDINAIRES

Le présent chapitre s'intéresse à l'analyse catégorielle et typologique des ménages ordinaires. Ainsi, un ménage ordinaire est défini comme un groupe de personnes (ou une seule personne) apparentées ou non, vivant ensemble dans le même logement ou concession, et satisfaisant à l'ensemble de leurs besoins économiques et sociaux essentiels (nourriture en particulier). Ils reconnaissent en général l'autorité d'une seule personne nommée chef de ménage.

III.1. CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ORDINAIRES

III.1.1. TAILLE DE MÉNAGE

III.1.1.1. Ménages ordinaires par taille

Marc PILON et al, 1997, parlant de la taille des ménages, disaient en substance que celle-ci traduit en partie l'effet des divers événements démographiques qui s'opèrent au sein des ménages : naissances/décès, accueils/départs de parents (ou de non parents), mariages/ruptures d'union. Ainsi, le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages ordinaires suivant leur taille au moment du RGPH de 2012 au Niger.

Tableau 22: Répartition des ménages ordinaires suivant la taille

Taille	Nombre	Pourcentage
1	90 252	3,7%
2-4	660 257	27,3%
5-7	810 741	33,5%
8-10	525 694	21,7%
11-13	185 154	7,7%
14-16	93 687	3,9%
17 et plus	54 051	2,2%
Total	2 419 836	100,0%

L'analyse du tableau ci-dessus relatif à la taille des ménages ordinaires permet de constater que les ménages dont la taille est comprise entre 2 et 10 sont les plus fréquents au Niger. Ce sont particulièrement les ménages de 5 à 7 personnes (33,2%). et de 2 à 4 personnes qui sont très fréquents (27,3%). Les

ménages de taille 8 à 10 personnes ne sont non plus négligeables (21,7%). Compte tenu du contexte socio-culturel, cela traduit le caractère élargi des ménages nigériens.

III.1.1.2. Taille moyenne des ménages ordinaires par région

Le tableau ci-après donne la répartition des ménages ordinaires par région. Les résultats laissent apparaître que sur l'ensemble du Niger, la taille moyenne est de 7,1 personnes par ménage. Cette taille dépasse légèrement celle estimée au RGPH de 2001 (6,8 personnes par ménage).

Tableau 23: Taille moyenne des ménages par région

REGION	Taille moyenne de ménage
AGADEV	5,6
DIFFA	6,3
DOSSO	7,9
MARADI	8,0
TAHOUA	6,6
TILLABERI	8,3
ZINDER	6,3
NIAMEY	6,1
Ensemble	7,1

Les régions dont les tailles de ménages sont les plus importantes sont Tillabéri, Maradi et Dosso, avec respectivement 8,3 personnes, 8 personnes et 7,9 personnes. Ces résultats corroborent ceux trouvés au cours du RGPH 2001 où la région de Tillabéri venait en tête, suivie cette fois-ci de Dosso et de Maradi avec respectivement 8,2 personnes, 7,9 personnes et 7,4 personnes. Tout comme au RGPH de 2001, les régions d'Agadez (6,5), de Diffa (6,3) et de Zinder (6,3).

III.1.2. POPULATION DES MÉNAGES ORDINAIRES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages ordinaires et de la population correspondante par milieu de résidence et selon le sexe du chef de ménage.

Tableau 24 : Répartition des ménages ordinaires et de la population correspondante selon le sexe du CM

		Sexe du CM		
		Masculin	Féminin	Total
Urbain	Ménages	368 564	65 628	434 192
	Population	2417821	332375	2750196
	Taille moyenne	6,6	5	6,3
Rural	Ménages	1 789 831	195 813	1 985 644
	Population	13414671	899484	14314155
	Taille moyenne	7,5	4,6	7,2
Ensemble	Ménages	2 158 395	261 441	2 419 836
	Population	15832492	1231859	17064351
	Taille moyenne	7,3	4,7	7,1

L'examen du tableau ci-dessus montre que le nombre des ménages ainsi que l'effectif de la population sont plus importants en milieu rural qu'en milieu urbain quel qu'en soit le sexe du chef de ménage. De même la taille moyenne des ménages ordinaires est plus grande en milieu rural qu'en milieu urbain. Mais, on constate que la taille moyenne des ménages dirigés par les femmes est légèrement supérieure en milieu urbain qu'en milieu rural. Cela s'expliquerait par le nombre important des femmes, veuves et divorcées qui continuent à diriger les ménages en l'absence de remariage alors qu'en milieu rural, les femmes ne sont généralement pas instruites et même lorsqu'elles sont veuves ou divorcées, elles regagnent soit les ménages de leurs parents biologiques ou se remarient plus vite.

III.1.3. PRÉSENCE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS DANS LES MÉNAGES ORDINAIRES

La présente section met en évidence la taille moyenne des enfants de moins de 5 ans.

Tableau 25 : Répartition des ménages ordinaires ayant au moins un enfant de moins de 5 ans selon le milieu de résidence

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Ménages ordinaires ayant au moins un enfant de moins de 5 ans	274 431	1 507 522	1 781 953
Proportion des ménages ayant au moins un enfant de moins de 5 ans	63,2%	75,9%	73,6%
Enfants de moins de 5 ans	470 654	3 215 436	3 686 090

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Nombre moyens d'enfants	1,7	2,1	2,1

L'analyse du tableau ci-dessus montre que la plupart des ménages ordinaires (73,6%) renferme au moins un enfant de moins de 5 ans. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (75,9%) qu'en milieu urbain (63,2%). De même, les effectifs des enfants de moins de 5 ans vivant dans des ménages ordinaires sont plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain. Cela serait lié à la forte fécondité en milieu rural. En milieu urbain, le nombre moyen d'enfants de moins de 5 ans dans les ménages ordinaires est égal à 1,7 enfant, comparativement à 2,1 enfants dans le milieu rural.

III.2. MODE DE VIE DES MÉNAGES ORDINAIRES

Le mode de vie des ménages ordinaires constitue un des facteurs déterminants influençant la dynamique de la population. Cette section a pour but d'analyser le mode de vie des ménages ordinaires nigériens relativement à la période intercensitaire ainsi que la région de résidence

Le tableau ci-après donne la répartition des ménages ordinaires selon le mode de vie

Tableau 26 : Nombre et pourcentage des ménages ordinaires selon le mode de vie

		Mode de vie de ménage		
		Sédentaire	Nomade	Ensemble
2012	Nombre	2 366 609	53 227	2 419 836
	Pourcentage	98%	2%	100%
2001	Nombre	1 593 228	38 312	1 631 540
	Pourcentage	98%	2%	100%

Le nombre de ménages sédentaires et nomades a connu une hausse au cours de la période intercensitaire. Les taux d'accroissement annuels moyens s'évaluent à 3,6% pour les ménages sédentaires et 3% pour les ménages nomades. Ce qui laisse présager que les ménages sédentaires croissent plus vite que les ménages nomades.

MODE DE VIE ET RÉGION DE RÉSIDENCE

La répartition des ménages selon le mode de vie et la région de résidence est donnée dans le tableau suivant.

On note une présence beaucoup plus importante de ménages nomades à Agadez, Zinder et Tahoua. Cette situation pourrait s'expliquer par l'importance des éleveurs au niveau de ces différentes régions.

Tableau 27 : Répartition des ménages ordinaires par région de résidence selon le mode de vie

REGION	Mode de vie de ménage				Ensemble
	Sédentaire		Nomade		
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Agadez	71 259	3,0%	14846	27,9%	86 105
Diffa	87672	3,7%	5949	11,2%	93 621
Dosso	254751	10,8%	2288	4,3%	257 039
Maradi	418893	17,7%	4925	9,3%	423 818
Tahoua	498090	21,0%	7789	14,6%	505 879
Tillabéri	322068	13,6%	3716	7,0%	325 784
Zinder	546996	23,1%	13596	25,5%	560 592
Niamey	166880	7,1%	118	0,2%	166 998
Total	2366609	100,0%	53227	100,0%	2 419 836

Les ménages sédentaires sont plus nombreux à Zinder, Tahoua, Maradi, Tillabéri et Dosso. Ces régions abritent respectivement 23,1%, 21%, 17,7%, 13,6% et 10,8% des ménages sédentaires. Par ailleurs les nomades sont plus présents dans les régions d'Agadez (27,9%) et de Zinder (25,5%).

III.3. TYPOLOGIE DES MÉNAGES ORDINAIRES

La typologie des ménages ordinaires explique de manière très détaillée la façon dont les personnes s'associent pour former un ménage. Il existe plusieurs typologies des ménages ordinaires selon la catégorie des personnes vivant dans ces derniers. Dans le cadre de la présente étude, la typologie suivante a été retenue :

1. les **ménages non familiaux de type I**, ménages dans lesquels vivent ensemble des personnes qui n'ont aucun lien de parenté ;
2. les **ménages unipersonnels**, ménages constitués d'une seule personne ;
3. les **ménages nucléaires simples**, ménages dans lesquels on retrouve un couple avec ou sans enfant ;

4. les **ménages nucléaires Polygames**, ménages dans lesquels on retrouve le mari avec deux ou plusieurs épouses ayant ou pas d'enfants ;
5. le **ménage monoparental simple**, ménage composé uniquement du chef de ménage et de ses enfants ;
6. le **ménage nucléaire élargi**, ménage composé d'un couple avec ou sans enfants et d'autres personnes ayant des liens de parenté avec ledit couple ;
7. le **ménage monoparental élargi**, ménages comprenant le chef de ménage, ses enfants et d'autres personnes ayant ou pas de lien de parenté avec le chef de ménage ;
8. le **ménage polygame élargi**, ménages composé d'un couple polygame avec ou sans enfants et d'autres personnes ayant ou pas des liens de parenté avec le chef de ménage ou ses conjointes ;
9. le **ménage non familial de type II**, ménages comprenant le chef de ménage sans la présence de l'épouse/époux et des enfants mais vivant avec des personnes ayant un lien de parenté avec ce chef de ménage.

Le tableau 28 présente la répartition des ménages ordinaires selon la typologie ci-dessus explicitée.

Tableau 248 : Répartition des ménages ordinaires par typologie

Type de ménage	Nombre	Proportion
1. Ménage non familial de type I	5 556	0,2%
2. Ménage unipersonnel	58 491	2,4%
3. Ménage nucléaire simple	105 440	4,4%
4. Ménage nucléaire polygame	6 048	0,2%
5. Ménage monoparental simple	62 743	2,6%
6. Ménage nucléaire élargi	1 459 308	60,3%
7. Ménage monoparental élargi	58 662	2,4%
8. Ménage polygame élargi	465 850	19,3%
9. Ménage non familial de type II	197 738	8,2%
Total	2 419 836	100%

L'examen du tableau ci-dessus fait ressortir que les ménages nucléaires élargis et les ménages polygames élargis sont les plus nombreux au Niger au RGPH de 2012, avec respectivement une proportion de 60,3% et 19,3% des ménages ordinaires. Cette situation serait révélatrice du maintien d'un cadre

de solidarité familiale malgré la tendance à une nucléarisation élargie des ménages ordinaires au Niger.

III.3.1. TYPOLOGIE DES MÉNAGES ET RÉGION DE RÉSIDENCE

La typologie des ménages ordinaires en rapport avec la région de résidence permet de voir les différentes situations qui se présentent au niveau des régions du Niger. L'analyse de cette typologie (tableau 29) fait remarquer une très forte prédominance des ménages nucléaires élargis dans toutes les régions. Chaque région en dispose au moins 60% de ce type de ménage. Par ailleurs, on constate en plus dans le tableau ci-dessous, un nombre important des ménages unipersonnels. Il s'agit particulièrement dans la région de Niamey avec une proportion de 6%.

Un des phénomènes qui doivent attirer l'attention est celui lié aux effectifs faibles des ménages non familiaux de type I dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder avec seulement 0,1%. Ce constat se ressent au niveau des ménages polygames élargis de Maradi qui dépasse de loin les autres régions avec 31,8%. Cette situation de faibles effectifs des ménages non familiaux et des effectifs importants des ménages polygames avec enfants trouverait son explication au phénomène de nuptialité très développé dans la région.

Tableau 29 : Pourcentage des ménages ordinaires par typologie selon la région

Type de ménage	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey	Ensemble
Ménage non familial de type I	0,5%	0,3%	0,2%	0,1%	0,1%	0,3%	0,1%	0,9%	0,2%
Ménage unipersonnel	3,6%	3,2%	2,0%	1,6%	2,1%	1,9%	2,4%	6,0%	2,4%
Ménage nucléaire simple	7,2%	5,5%	2,7%	3,5%	4,7%	2,4%	5,8%	5,0%	4,4%
Ménage nucléaire polygame	0,1%	0,3%	0,2%	0,3%	0,3%	0,1%	0,3%	0,1%	0,2%
Ménage monoparental simple	4,4%	2,5%	2,5%	1,3%	4,3%	2,3%	2,0%	2,4%	2,6%
Ménage nucléaire élargi	65,3%	63,7%	61,4%	54,9%	59,7%	63,4%	61,4%	60,2%	60,3%
Ménage monoparental élargi	3,1%	1,7%	2,7%	1,5%	3,4%	2,6%	1,6%	3,8%	2,4%
Ménage polygame élargi	5,2%	14,4%	20,4%	31,8%	16,5%	19,2%	17,7%	9,2%	19,3%
Ménage non familial de type II	10,7%	8,4%	7,8%	5,0%	8,9%	7,8%	8,6%	12,3%	8,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

III.3.2. TYPOLOGIE DES MÉNAGES ET MILIEU DE RÉSIDENCE

La typologie des ménages ordinaires selon le milieu de résidence permet d'observer les différences qui se dégagent entre les deux milieux. En effet, le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages ordinaires par typologie selon le milieu de résidence.

Tableau 30 : Pourcentage des ménages ordinaires selon la région par typologie

Type de ménage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Ménage non familial de type I	0,7%	0,1%	0,2%
Ménage unipersonnel	4,8%	1,9%	2,4%
Ménage nucléaire simple	4,8%	4,3%	4,4%
Ménage nucléaire polygame	0,1%	0,3%	0,2%
Ménage monoparental simple	2,7%	2,6%	2,6%
Ménage nucléaire élargi	59,9%	60,4%	60,3%
Ménage monoparental élargi	3,7%	2,2%	2,4%
Ménage polygame élargi	11,7%	20,9%	19,3%
Ménage non familial de type II	11,7%	7,4%	8,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

L'analyse du tableau ci-dessus montre que le ménage nucléaire élargi constitue le type de ménage le plus répandu aussi bien en milieu urbain (59,9%) qu'en milieu rural (60,4%). Le ménage polygame élargi est plus fréquent en milieu rural (20,9%) qu'en milieu urbain (11,7%), tandis que le ménage unipersonnel et le non familial de type II se retrouvent plus en milieu urbain.

Au terme de ce chapitre, il faut retenir qu'au Niger, la taille moyenne des ménages ordinaires est de 7,1 personnes en 2012 contre 6,8 personnes en 2001. Par ailleurs, une disparité s'observe au niveau régional. Elle est de 8,3 à Tillabéri alors qu'elle tourne autour de 5,6 à Agadez.

Une proportion importante de ces ménages ordinaires (73,6%) a à leur charge au moins un enfant de moins de 5 ans. Le nombre moyen d'enfants dont l'âge n'atteint pas 5 ans est évalué à 2,1 enfants par ménage ordinaire.

L'analyse de la typologie des ménages fait ressortir que les ménages nucléaires élargis connaissent une plus grande importance numérique au Niger. Cette catégorie de ménages, constituée d'un couple avec ou sans enfants auxquels s'ajoute d'autres personnes ayant des liens de parenté avec ledit couple, représente 60,3% des ménages ordinaires recensés au RGPH de 2012.

Le nombre de ménages sédentaires a cru plus vite que celui des ménages nomades au cours de la période intercensitaire 2001-2012. Pendant que les ménages nomades sont plus présents à Agadez, Zinder et Tahoua, les ménages sédentaires connaissent une haute importance numérique à Zinder, Tahoua, Maradi, Tillabéri et Dosso.

Après avoir examiné les principales caractéristiques des ménages ordinaires, le chapitre suivant décrit les caractéristiques démographiques, socio-économiques et culturelles des chefs de ménage.

CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES DES CHEFS DES MENAGES ORDINAIRES

Par définition, les caractéristiques de chef de ménage désigne généralement l'ensemble des comportements et des caractéristiques propres à celui-ci formant une combinaison de facteurs multiples et complexes, individuels, susceptibles d'influencer, directement ou indirectement, la survenue d'un phénomène étudié. Il s'agit principalement des caractéristiques socioculturelles, économiques et démographiques. Le présent chapitre vise à passer en revue ces éléments.

IV.1. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES CHEFS DES MÉNAGES ORDINAIRES

IV.1.1. SEXE DU CHEF DE MÉNAGE

IV.1.1.1. Sexe du chef de ménage et milieu de résidence

Les ménages sont dans leur grande majorité dirigés par un homme. La proportion de ménage ayant à leur tête une femme s'élève seulement à 10,8%. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (15,1%) qu'en milieu rural (9,9%).

Tableau 31 : Pourcentage des ménages ordinaires selon le sexe du chef de ménage

Sexe du chef de ménage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	84,9%	90,1%	89,2%
Féminin	15,1%	9,9%	10,8%
Total	100%	100%	100%

IV.1.1.2. Typologie et sexe du chef de ménage

La répartition des ménages ordinaires par typologie de ménage selon le sexe du chef de ménage est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 32 : Pourcentage des ménages ordinaires par typologie selon le sexe du chef de ménage

Type de ménage	Sexe du CM		
	Masculin	Féminin	Total
Ménage non familial de type I	0,2%	0,4%	0,2%
Ménage unipersonnel	1,6%	9,4%	2,4%
Ménage nucléaire simple	4,7%	1,2%	4,4%
Ménage nucléaire polygame	0,3%	0,0%	0,2%
Ménage monoparental simple	0,0%	23,9%	2,6%
Ménage nucléaire élargi	67,5%	1,5%	60,3%
Ménage monoparental élargi	0,0%	22,3%	2,4%
Ménage polygame élargi	21,6%	0,2%	19,3%
Ménage non familial de type II	4,2%	41,1%	8,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

L'analyse du tableau ci-dessous laisse entrevoir que le ménage nucléaire élargi est beaucoup plus fréquent parmi les ménages dirigés par les hommes (67,5% contre seulement 1,5% chez les ménages dirigés par les femmes). Cela est aussi valable pour le ménage polygame élargi (21,6% contre 0,2%). Tandis que les femmes sont plus nombreuses à diriger un ménage monoparental simple, le ménage monoparental élargi, le ménage unipersonnel et le ménage non familial de type II.

IV.1.2. ÂGE DU CHEF DE MÉNAGE

L'âge du chef de ménage constitue une caractéristique importante dans l'analyse de la situation sociodémographique des ménages ordinaires.

IV.1.2.1. Groupe d'âges du chef de ménage et milieu de résidence

En rapport avec le milieu de résidence, cette variable permet de caractériser quelle catégorie de la population dirige les ménages ordinaires.

L'examen du tableau ci-dessous montre que plus de la moitié (56,6%) des ménages ordinaires est dirigée par des personnes âgées de 30 à 54 ans. Ce pourcentage représente 61% en milieu urbain contre 55% en milieu rural. On remarque également qu'il y a plus de chefs des ménages âgés de 35-39 ans (13,7%) en milieu urbain. Par contre, en milieu rural cette prédominance se retrouve du côté des chefs ménages âgés de 30-34 ans (13,1%).

Tableau 33 : Pourcentage des ménages ordinaires par milieu de résidence et selon le groupe d'âges du chef de ménage

Groupe d'âges du CM	Milieu de résidence				
	Urbain		Rural		Total
10 - 14 ans	6	0,0%	4	0,0%	10
15 - 19 ans	11546	2,7%	56573	2,8%	68119
20 - 24 ans	14692	3,4%	122697	6,2%	137389
25 - 29 ans	39036	9,0%	235796	11,9%	274832
30 - 34 ans	57446	13,2%	260426	13,1%	317872
35 - 39 ans	59496	13,7%	250503	12,6%	309999
40 - 44 ans	56239	13,0%	221227	11,1%	277466
45 - 49 ans	51589	11,9%	201018	10,1%	252607
50 - 54 ans	41870	9,6%	170222	8,6%	212092
55 - 59 ans	32807	13	136138	6,9%	168945
60 - 64 ans	23748	5,5%	105207	5,3%	128955
65 ans et plus	45714	10,5%	225804	11,4%	271518
ND	3	0,0%	29	0,0%	32
Total	434192	100,0%	1985644	100,0%	2419836

IV.1.2.2. Typologie et groupe d'âges du chef de ménage

Le tableau ci-après donne la répartition en pourcentage des ménages par types de ménages ordinaires selon le groupe d'âges du CM.

L'examen du tableau entrevoit que les types de ménages ne sont pas dirigés par les mêmes catégories d'âges. En effet, les ménages non familiaux de type I sont plus dirigés par des chefs de ménages âgés de 25-29 ans (25,2%) pendant que les personnes âgées de 65 et plus sont celles qui dirigent le plus les ménages uniparental (18,1%), les ménages polygame élargi (22,8%) et les ménages non familial de type II (36,2%). Toutefois, on observe un important pourcentage (14,3%) des jeunes de 15-19 ans qui vivent seuls.

Par ailleurs, on rencontre plus des chefs des ménages âgés de 30-39 ans (36%) qui dirigent les ménages nucléaires simples. Par contre environ deux tiers (59,9%) des ménages nucléaires polygamiques se dirigent par des adultes dont l'âge varie entre 35 et 49 ans.

Tableau 34 : Pourcentage des ménages ordinaires par typologie selon le groupe d'âge du chef de ménage

Groupe d'âges du CM	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 - 44 ans	45 - 49 ans	50 - 54 ans	55 - 59 ans	60 - 64 ans	65 ans et +	Total
Ménage non familial de type I	0,0%	0,8%	18,5%	25,2%	14,5%	9,0%	5,4%	4,2%	3,7%	2,9%	2,1%	5,4%	100,0%
Ménage unipersonnel	0,0%	14,3%	10,0%	13,1%	7,7%	6,9%	6,2%	6,3%	6,4%	5,2%	5,9%	18,1%	100,0%
Ménage nucléaire simple	0,0%	2,7%	7,8%	17,0%	18,7%	17,2%	14,3%	11,8%	6,2%	2,0%	0,9%	1,4%	100,0%
Ménage nucléaire polygame	0,0%	0,5%	2,6%	9,0%	16,6%	20,8%	20,2%	18,9%	8,1%	1,5%	0,7%	1,2%	100,0%
Ménage monoparental simple	0,0%	4,0%	9,6%	13,3%	12,7%	15,4%	14,4%	12,3%	9,7%	5,0%	1,8%	1,9%	100,0%
Ménage nucléaire élargi	0,0%	2,7%	4,4%	8,6%	10,3%	9,3%	8,2%	7,6%	10,0%	11,2%	9,0%	18,9%	100,0%
Ménage monoparental élargi	0,0%	2,4%	4,9%	7,8%	8,2%	8,6%	9,8%	12,2%	13,3%	11,7%	8,7%	12,4%	100,0%
Ménage polygame élargi	0,0%	1,3%	1,9%	4,0%	6,9%	8,0%	8,4%	9,3%	12,8%	14,1%	10,5%	22,8%	100,0%
Ménage non familial de type II	0,0%	6,5%	7,0%	7,6%	4,1%	3,2%	3,5%	4,1%	7,3%	8,4%	12,1%	36,2%	100,0%
Ensemble	0,0%	2,8%	5,7%	11,4%	13,1%	12,8%	11,5%	10,4%	8,8%	7,0%	5,3%	11,2%	100,0%

IV.2. CARACTÉRISTIQUES SOCIOCULTURELLES ET ÉCONOMIQUES DES CHEFS DES MÉNAGES ORDINAIRES

L'analyse des caractéristiques socioculturelles et économiques des ménages ordinaires aide à la compréhension des facteurs qui influencent les conditions de vie des ménages. Cette section examine principalement les variables relatives au niveau d'instruction du chef de ménage, son handicap, son état matrimonial ainsi que sa situation d'activité.

IV.2.1. NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MÉNAGE

La situation relative au niveau d'instruction du chef de ménage est décrite dans le tableau suivant.

Il ressort que les chefs de ménages n'ayant aucun niveau d'instruction sont les plus nombreux. Sur les 2 419 836 chefs ménages près de la moitié (47,5%) sont sans instruction. Cette situation cache des disparités selon le sexe du chef de ménage. Les femmes chefs de ménages sont généralement non instruites (64,9% contre 45,4% des hommes). Ceci est probablement imputable aux problèmes de scolarisation de la population féminine.

Tableau 35 : Répartition des ménages ordinaires par niveau d'instruction selon le sexe du chef de ménage

Niveau d'instruction du CM	Sexe du CM		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun Niveau	45,4%	64,9%	47,5%
Préscolaire	0,1%	0,0%	0,1%
Primaire	8,5%	6,4%	8,3%
Secondaire 1	4,3%	2,5%	4,1%
Secondaire 2	0,9%	0,6%	0,9%
École Prof. Second. 1	0,7%	1,1%	0,8%
École Prof. Second. 2	0,5%	0,7%	0,5%
École Prof. Sup.	0,6%	0,5%	0,6%
Ens. Supérieur	1,7%	1,2%	1,7%
École Coranique	22,3%	16,2%	21,6%
Cours d'adulte	7,3%	3,5%	6,8%
Éducation Non Formelle	6,9%	1,2%	6,3%
ND	0,8%	0,9%	0,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

IV.2.2. SITUATION DE HANDICAP DU CHEF DE MÉNAGE

La présence de handicap chez le chef de ménage constitue un des facteurs influençant les conditions de vie de la population. Le tableau 32 présente la répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence et type de handicap selon le sexe du chef de ménage.

Tableau 36 : Répartition des ménages ordinaires selon le sexe du chef de ménage par milieu de résidence et type de handicap

Type de handicap	Sexe du CM		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain			
Sans handicap	95,3%	94,4%	95,1%
Aveugle/malvoyant	0,5%	0,9%	0,6%
Sourd/malentendant	0,2%	0,3%	0,2%
Muet	0,0%	0,1%	0,0%
Handicap physique membre inférieur	0,0%	0,1%	0,0%
Handicap physique membre supérieur	0,0%	0,0%	0,0%
Handicap mental	0,0%	0,0%	0,0%
Lépreux	0,0%	0,0%	0,0%
Polyhandicap	0,4%	0,5%	0,4%
Autre	0,0%	0,0%	0,0%
ND	3,5%	3,7%	3,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Rural			
Sans handicap	95,2%	95,1%	95,2%
Aveugle/malvoyant	0,8%	1,0%	0,8%
Sourd/malentendant	0,3%	0,3%	0,3%
Muet	0,0%	0,1%	0,0%
Handicap physique membre inférieur	0,1%	0,0%	0,1%
Handicap physique membre supérieur	0,0%	0,0%	0,0%
Handicap mental	0,0%	0,0%	0,0%
Lépreux	0,0%	0,0%	0,0%
Polyhandicap	0,4%	0,4%	0,4%
Autre	0,0%	0,0%	0,0%
ND	3,2%	3,0%	3,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Ensemble			
Sans handicap	95,2%	94,9%	95,2%
Aveugle/malvoyant	0,8%	1,0%	0,8%
Sourd/malentendant	0,3%	0,3%	0,3%
Muet	0,0%	0,1%	0,0%
Handicap physique membre inférieur	0,1%	0,1%	0,1%
Handicap physique membre supérieur	0,0%	0,0%	0,0%

Type de handicap	Sexe du CM		
	Masculin	Féminin	Total
Handicap mental	0,0%	0,0%	0,0%
Lépreux	0,0%	0,0%	0,0%
Polyhandicap	0,4%	0,4%	0,4%
Autre	0,0%	0,0%	0,0%
ND	3,2%	3,1%	3,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

D'une manière générale, 1,6% des ménages sont dirigés par des personnes présentant un handicap. L'analyse selon le sexe du chef de ménage laisse entrevoir que cette proportion est plus élevée au niveau des ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes. Ainsi, 2% des femmes chefs de ménages présentent un handicap contre 1,6% des hommes chefs de ménage.

Lorsqu'on examine cette situation de handicap selon le milieu de résidence, la proportion des chefs de ménage présentant un handicap est plus importante en milieu rural (1,7%) qu'en milieu urbain (1,3%). On constate que les aveugles/malvoyant et les sourd/malentendant chefs de ménage sont les plus nombreux parmi les chefs de ménage présentant un handicap quel que soit le milieu de résidence considéré.

IV.2.3. ETAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MÉNAGE

Tout comme le niveau d'instruction du chef de ménage, l'état matrimonial de ce dernier fait partie intégrante des facteurs socioculturels des ménages ordinaires. Le tableau ci-dessous donne la répartition de ces ménages selon le sexe du chef de ménage par milieu de résidence et l'état matrimonial du chef de ménage.

Tableau 37 : Pourcentage des ménages ordinaires selon le sexe du chef de ménage par milieu de résidence et état matrimonial du chef de ménage

État matrimonial	Sexe du CM		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain			
Célibataire (Jamais marié(e))	4,41	4,43	4,42
Marié monogame	71,89	18,87	63,82
Marié polygame à 2 épouses	15,89	12,04	15,30
Marié polygame à 3 épouses	3,07	4,05	3,21
Marié polygame à 4 épouses et plus	0,76	1,17	0,82
Veuf (ve)	1,01	43,03	7,40
Divorcé(e)	1,04	14,01	3,01

État matrimonial	Sexe du CM		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Autres à préciser	0,06	0,23	0,09
ND	1,87	2,18	1,92
Total	100,00	100,00	100,00
Rural			
Célibataire (Jamais marié(e))	1,46	3,10	1,62
Marié monogame	71,07	32,88	67,28
Marié polygame à 2 épouses	21,55	13,15	20,72
Marié polygame à 3 épouses	2,62	2,54	2,61
Marié polygame à 4 épouses et plus	0,44	0,62	0,46
Veuf (ve)	0,82	36,24	4,33
Divorcé(e)	0,74	9,79	1,64
Autres à préciser	0,03	0,15	0,04
ND	1,28	1,53	1,31
Total	100,00	100,00	100,00
Ensemble			
Célibataire (Jamais marié(e))	1,96	3,43	2,12
Marié monogame	71,21	29,36	66,66
Marié polygame à 2 épouses	20,59	12,87	19,75
Marié polygame à 3 épouses	2,70	2,92	2,72
Marié polygame à 4 épouses et plus	0,50	0,76	0,52
Veuf (ve)	0,85	37,94	4,88
Divorcé(e)	0,79	10,85	1,88
Autres à préciser	0,03	0,17	0,05
ND	1,38	1,69	1,42
Total	100,00	100,00	100,00

Les chefs de ménage mariés monogames (66,7%) sont les plus nombreux au Niger. Ils sont suivis des chefs de ménages mariés polygames à 2 épouses (19,8%) ainsi que des chefs de ménage veufs (4,9%). Les célibataires et les mariés polygames à 4 épouses et plus sont relativement d'une moindre importance par rapport aux personnes ayant en charge les ménages ordinaires nigériens. L'importance numérique des chefs de ménage mariés monogames pourrait être liée au rôle du mariage en tant que facteur de responsabilisation au Niger.

L'analyse selon le milieu de résidence permet de relever que la proportion des chefs de ménage mariés monogames est relativement plus élevée en milieu urbain (72%) qu'en milieu rural (71%). Cette situation pourrait s'expliquer

par le fait que les chefs de ménages sont plus polygames (24,6% des CM) en milieu rural comparativement au milieu urbain où on trouve 19,7% des CM qui sont polygames.

En considérant le sexe du chef de ménage, on constate que les veuves chefs de ménages sont numériquement importantes chez les femmes chefs de ménage quel que soit le milieu considéré. Cela pourrait être dû à l'attache que les femmes veuves accordent aux ménages et aux enfants de leurs défunts maris.

IV.2.4. SITUATION D'ACTIVITÉ DU CHEF DE MÉNAGE

La situation d'activité du chef de ménage constitue un des éléments permettant d'examiner les déterminants des ménages ordinaires. Le tableau ci-dessous retrace la répartition des ménages ordinaires selon la situation d'activité du chef de ménages.

Tableau 38 : Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence et situation d'activité du chef de ménage selon le sexe du chef de ménage

Situation d'activité	Sexe du CM		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain			
Occupé	86,6%	47,2%	80,6%
Au chômage	1,2%	0,4%	1,1%
Femme au foyer	0,0%	33,5%	5,1%
Élève/Étudiant	0,9%	1,0%	0,9%
A la recherche du premier emploi	0,6%	0,4%	0,6%
Retraité	1,7%	0,8%	1,6%
Rentier	2,1%	5,0%	2,6%
Autres inactifs	6,9%	11,5%	7,6%
ND	0,1%	0,2%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%
Rural			
Occupé	94,11%	54,1%	90,14%
Au chômage	0,46%	0,2%	0,43%
Femme au foyer	0,00%	34,3%	3,40%
Élève/Étudiant	0,11%	0,1%	0,11%
A la recherche du premier emploi	0,14%	0,1%	0,13%
Retraité	0,16%	0,1%	0,15%
Rentier	0,51%	2,2%	0,68%
Autres inactifs	4,48%	8,8%	4,92%
ND	0,04%	0,1%	0,05%
Total	100,00%	100,0%	100,00%
Ensemble			
Occupé	92,82%	52,4%	88,4%

Situation d'activité	Sexe du CM		
	Masculin	Féminin	Total
Au chômage	0,59%	0,2%	0,5%
Femme au foyer	0,00%	34,1%	3,7%
Élève/Étudiant	0,24%	0,3%	0,2%
A la recherche du premier emploi	0,21%	0,1%	0,2%
Retraité	0,42%	0,3%	0,4%
Rentier	0,79%	2,9%	1,0%
Autres inactifs	4,89%	9,5%	5,4%
ND	0,04%	0,2%	0,1%
Total	100,00%	100,0%	100,0%

La plupart des chefs de ménage sont occupés (88,6%) dans l'ensemble du pays. Par ailleurs, on remarque une disparité selon le sexe. 93% des CM masculin sont occupés alors que cette proportion est estimée à 52,5% chez les femmes CM. Parmi les chefs de ménage non occupés, les autres inactifs sont les plus nombreux dans l'ensemble alors que cette domination se constate au niveau des femmes au foyer chez les femmes CM.

L'examen de certaines caractéristiques du chef de ménage permet de relever que la proportion des ménages dirigés par les hommes (89,2%) est supérieure à celle des ménages dirigés par les femmes.

Les hommes chefs de ménage dirigent majoritairement les ménages de types nucléaires élargis. Les femmes sont plus nombreuses à diriger des ménages élargis composés, à la différence des ménages nucléaires élargis, du chef de ménage sans la présence de l'épouse/époux et des enfants mais vivant avec des personnes ayant un lien de parenté avec ce chef de ménage.

L'analyse des caractéristiques socioculturelles et économiques des chefs de ménages fait ressortir que la majorité des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction. Cette absence de niveau d'instruction est plus prononcée dans les ménages dirigés par les femmes que les ménages dirigés par les hommes. On note également que 1,7% des ménages sont dirigés par des chefs de ménage présentant un handicap. La plupart de ces chefs de ménage sont mariés monogames. En outre, il faut noter aussi que la plupart des CM sont occupés dans 88,6% des cas.

CHAPITRE V : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

COLLECTIFS ET DES SANS-ABRIS

Ce chapitre est consacré à l'analyse des caractéristiques des ménages collectifs ainsi que celles des sans-abris. Il est procédé à l'analyse des types et de la composition de ces ménages, de leur taille et de leur répartition spatiale.

V.1. TYPES ET COMPOSITION DES MÉNAGES COLLECTIFS

Cette section relative aux ménages collectifs traite des types de ménages collectifs et de leur composition sur l'ensemble du pays au RGPH de 2012.

Mais, avant il convient de revenir sur la définition même du concept de ménage collectif. En effet, dans le cadre du quatrième RGPH de 2012, on parle de ménage collectif lorsque la gestion des ressources n'est pas commune et les membres du dit ménage ne reconnaissent pas l'autorité d'une personne comme chef de ménage (pas de chef de ménage). En d'autres termes, le ménage collectif est composé d'individus vivant ensemble pour des raisons sociales, scolaires, de privations, économiques ou administratives et n'ayant en général aucun lien de parenté entre eux. Il s'agit le plus souvent de personnes se trouvant dans les prisons, les hôtels, les casernes/camps militaires, les cantines scolaires, les internats scolaires, les chantiers, les communautés religieuses, les hôpitaux, les orphelinats, les réfugiés venant de l'extérieur, les déplacés internes, etc.

V.1.1. TYPE DES MÉNAGES COLLECTIFS

On distingue à peu près dix(10) types de ménages collectifs recensés au Niger en 2012. Le tableau ci-dessous en donne la répartition des effectifs de ces ménages collectifs.

L'analyse du tableau précédent permet de constater qu'il a été recensé un nombre important de personnes déplacées internes et des réfugiés avec respectivement 642 et 613 ménages collectifs. Cet important effectif de ces types des ménages serait lié au contexte très particulier des inondations qui continuent à secouer certaines zones du Niger et de l'instabilité politique du Mali voisin qui a occasionné des déplacements de plusieurs personnes sur le territoire du Niger. Les communautés religieuses et les prisons sont aussi nombreuses avec respectivement 516 et 444 ménages. Les autres types de ménages collectifs regroupent les casernes militaires et autres non précisés.

On remarque que ce sont seulement les orphelinats/centres d'accueil qui existent en sous nombre au Niger.

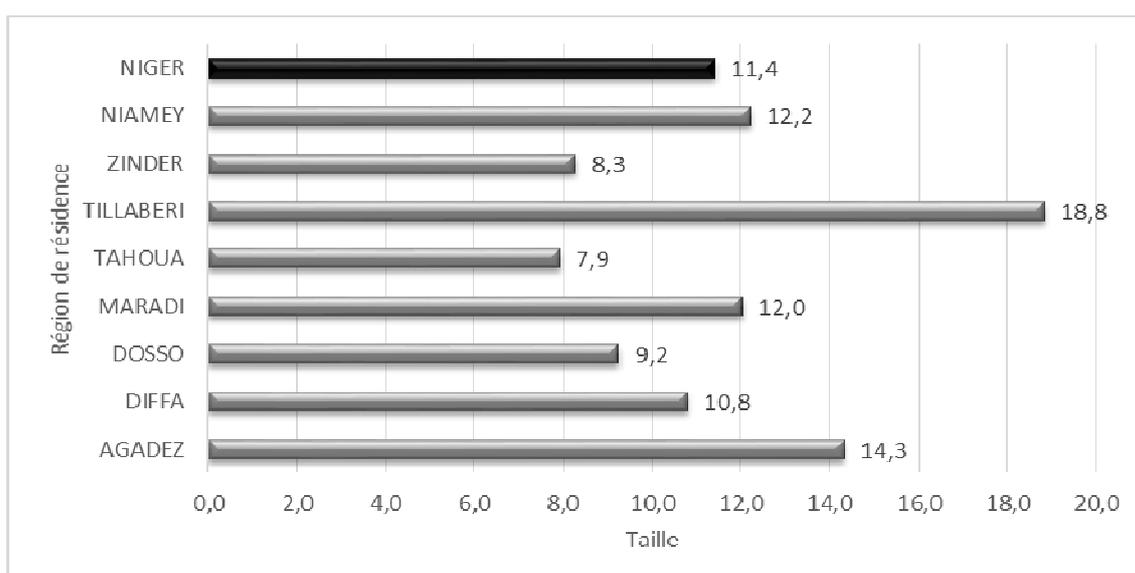
Tableau 39 : Effectifs, nombre de population et taille moyenne des ménages par types de ménages collectifs

Type de ménages collectifs	Effectifs	Population	Taille moyenne
caserne/camp	444	5737	12,9
Prison	444	5710	12,9
Formation sanitaire	293	1399	4,8
Communauté religieuse	516	7429	14,4
Refugiés	613	12563	20,5
Internat scolaire	201	4994	24,8
Hôtel	99	688	6,9
Chantier	174	1178	6,8
Déplacés internes	642	6060	9,4
Orphelinat/centre d'accueil	128	1638	12,8
Autres	43	405	9,4
ND	2086	17126	8,2
Total	5683	64927	11,4

V.1.2. COMPOSITION DES MÉNAGES COLLECTIFS

La composition des ménages collectifs recensés au Niger en 2012 permet de mettre en exergue la taille de ces derniers en fonction des régions de résidence.

Graphique 1 : Taille moyenne des ménages collectifs par région de résidence



Le graphique ci-dessus relatif à la taille des ménages collectifs par région de résidence fait ressortir que ce sont les régions de Tillabéri et d'Agadez qui enregistrent les tailles les plus élevées des ménages collectifs, avec respectivement 18,8 et 14,3 individus par ménage. Cela pourrait s'expliquer par le nombre important de la population carcérale surtout à Tillabéri où il existe beaucoup de maisons d'arrêt et des populations vivant dans les camps des réfugiés créés à la suite de l'instabilité politique qui menaçait le Mali voisin. On ajouterait aussi l'existence d'internats scolaires (EMAÏR à Agadez) et des casernes militaires dans ces deux (2) régions. Les régions qui viennent après sont Niamey, Maradi et Diffa, avec respectivement 12,2 ; 12 et 10,8 personnes en moyenne par ménage. Ces ménages collectifs seraient en majorité issus des internats scolaires, des casernes militaires, des orphelinats et des populations carcérales dans ces régions.

V.2. RÉPARTITION SPATIALE DES MÉNAGES COLLECTIFS

La répartition spatiale des ménages collectifs permet de constater la façon dont se répartissent ces derniers en fonction du milieu et de la région de résidence au Niger. Le tableau ci-dessous donne la répartition de ces ménages par région de résidence selon le milieu de résidence.

Tableau 40 : Répartition des ménages collectifs par région de résidence selon le milieu de résidence

Région	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Agadez	140	99	239
Diffa	112	545	657
Dosso	100	327	427
Maradi	275	477	752
Tahoua	197	942	1139
Tillabéri	96	769	865
Zinder	207	680	887
Niamey	707	10	717
Total	1 834	3 849	5 683

Le tableau ci-dessus relatif à la répartition des ménages collectifs par région de résidence selon le milieu de résidence montre que le milieu rural enregistre plus de ménages collectifs que le milieu urbain, avec respectivement 3 849 et 1 834 ménages collectifs. Les régions de Tahoua, Zinder et Tillabéri présentent des effectifs plus importants de ces ménages avec respectivement 1 139, 887 et 865 ménages collectifs. L'importance de ces effectifs relèverait, comme souligné plus haut, de l'existence non seulement de camps de réfugiés maliens présents particulièrement dans les régions de Tahoua et de Tillabéri,

de la présence de casernes militaires et de prisons civiles, mais aussi d'internats scolaires dans ces localités. La région d'Agadez est celle qui présente moins de ménages collectifs même si la taille des ménages collectifs dans cette région est très importante. Donc, il faut noter qu'à Agadez les ménages collectifs (casernes militaires en général) sont densément peuplés à cause de la porosité de la frontière dans la région, qui s'ouvre pratiquement à deux (2) pays voisins dont la Libye et l'Algérie.

V.3. RÉPARTITION SPATIALE DES SANS-ABRIS

Selon le manuel de l'agent recenseur, les sans-abri sont des individus qui ne disposent pas d'un abri entrant dans la catégorie des locaux à usage d'habitation. Ils transportent avec eux le peu qu'ils possèdent, passent les nuits dans les rues, dans les entrées d'immeubles, dans les gares, dans n'importe quel autre endroit plus ou moins au hasard. Le phénomène des sans-abri est intrinsèquement lié aux conditions de vie de la population. C'est un véritable fléau susceptible d'affecter négativement la situation économique, sanitaire et sociale de cette couche vulnérable de la population. Cette section vise à donner la répartition spatiale en fonction du milieu de résidence de cette population.

La répartition spatiale des sans-abri permet de caractériser l'ampleur du phénomène selon le milieu et la région de résidence. Le tableau suivant présente la situation des sans-abri selon le milieu et la région de résidence au Niger.

Tableau 41 : Répartition des sans-abri par région de résidence selon le milieu de résidence

Région	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Agadez	122	46	168
Diffa	15	263	278
Dosso	241	393	634
Maradi	136	364	500
Tahoua	73	614	687
Tillabéri	66	407	473
Zinder	122	620	742
Niamey	1 235	204	1 439
Total	2 010	2 911	4 921

Il en résulte que les sans-abris sont d'une importance numérique au niveau de la Communauté urbaine de Niamey (1 439), Zinder et Tahoua (687). Par ailleurs, on relève une présence plus importante de ces individus en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette situation s'expliquerait notamment par l'effet

taille assorti du fait que la population rurale (84%) soit beaucoup plus importante que la population urbaine.

En définitive, il faut rappeler que parmi les ménages collectifs, les déplacés internes et les réfugiés sont les plus nombreux selon les résultats du quatrième recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2012. Cette situation pourrait être imputable à l'instabilité politique au Mali pendant les opérations de collecte.

La répartition spatiale de ces ménages collectifs laisse entrevoir qu'ils sont plus nombreux au niveau des régions de Tahoua, Zinder et Tillabéri. La région d'Agadez abrite le plus faible effectif de ménages collectifs.

Il faut retenir que le sans-abrisme est plus présent au niveau de la communauté urbaine de Niamey. Cette dernière est suivie par les régions de Zinder et Tahoua. Par ailleurs, on dénombre beaucoup plus de sans-abri en milieu rural (2 911) qu'en milieu urbain (2 010).

CONCLUSION GENERALE

Les principaux résultats de la présente étude sur les caractéristiques sociodémographiques des ménages montrent que le nombre de ménages a connu un taux d'accroissement annuel moyen de 3,7% au cours de la période intercensitaire. Les ménages nigériens comptent en moyenne 7,1 personnes par ménage. On relève également que les ménages résidents en milieu rural sont beaucoup plus nombreux que ceux résidents en milieu urbain.

L'analyse des différents types de ménages révèle une importance numérique des ménages ordinaires (99,6%), comparativement aux ménages collectifs et aux sans-abri (population flottante). Les ménages ordinaires sont majoritairement composés de ménages nucléaires élargis. Au sein de ces ménages ordinaires, les hommes chefs de ménage sont plus nombreux que les femmes chefs de ménage.

En ce qui concerne les ménages collectifs, on note une présence importante des personnes déplacées internes, des réfugiés et des communautés religieuses. Cette situation pourrait être due à l'ampleur de l'instabilité politique au Mali au moment du recensement.

Même s'ils sont moins nombreux que les ménages collectifs, les sans-abri méritent une attention particulière. Le phénomène de sans-abrisme connaît une ampleur plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. AKOTO, E., & HILL, A. (1988). Morbidité, malnutrition et mortalité des enfants. Paris: Harmattan.
2. GARENNE, M. (1981). La taille des ménages en Afrique tropicale. Paris: Document de travail.
3. LACOMBE, B., & LAMY, M. (1989). Le ménage et la famille restreinte, illusion méthodologique de la statistique et de la démographie d'enquête. Paris: Cahier des sciences humaines.
4. LEVY, M. J. (1965). Aspects of analysis of family structure.
5. Nations-Unies. (2010). Guide pratique pour la conception d'enquêtes sur les ménages. New York.
6. SALA-DIAKANDA, M. (1988). Problèmes conceptuels et pratiques liés aux informations disponibles sur la structure des ménages en Afrique ainsi qu'à son analyse. Dakar: UIESP.

ANNEXE

Tableau A1: Répartition des ménages ordinaires selon le sexe du chef de ménage par milieu de résidence et état matrimonial du chef de ménage

État matrimonial	Sexe du CM		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain			
Célibataire (Jamais marié(e))	16248	2925	19173
Marié monogame	264639	12470	277109
Marié polygame à 2 épouses	58492	7953	66445
Marié polygame à 3 épouses	11283	2675	13958
Marié polygame à 4 épouses et plus	2790	772	3562
Veuf (ve)	3715	28428	32143
Divorcé(e)	3819	9256	13075
Autres à préciser	235	154	389
ND	6899	1439	8338
Total	368120	66072	434192
Rural			
Célibataire (Jamais marié(e))	26033	6106	32139
Marié monogame	1271137	64776	1335913
Marié polygame à 2 épouses	385480	25908	411388
Marié polygame à 3 épouses	46862	5005	51867
Marié polygame à 4 épouses et plus	7898	1229	9127
Veuf (ve)	14587	71385	85972
Divorcé(e)	13258	19279	32537
Autres à préciser	481	303	784
ND	22912	3005	25917
Total	1788648	196996	1985644
Ensemble			
Célibataire (Jamais marié(e))	42281	9031	51312

État matrimonial	Sexe du CM		
	Masculin	Féminin	Total
Marié monogame	1535776	77246	1613022
Marié polygame à 2 épouses	443972	33861	477833
Marié polygame à 3 épouses	58145	7680	65825
Marié polygame à 4 épouses et plus	10688	2001	12689
Veuf (ve)	18302	99813	118115
Divorcé(e)	17077	28535	45612
Autres à préciser	716	457	1173
ND	29811	4444	34255
Total	2156768	263068	2419836

Tableau A2 : Répartition des ménages ordinaires par Groupe d'âge du CM selon le milieu de résidence, le nombre de ménage, l'effectif de la population résidente et la taille moyenne du ménage

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Ménages	Population	Taille moyenne	Ménages	Population	Taille moyenne	Ménages	Population	Taille moyenne
10 - 14 ans	6	87	14,5	4	44	11,0	10	131	13,1
15 - 19 ans	11 546	45 655	4,0	56 573	229 690	4,1	68 119	275 345	4,0
20 - 24 ans	14 692	56 693	3,9	122 697	531 630	4,3	137 389	588 323	4,3
25 - 29 ans	39 036	155 547	4,0	235 796	1 195 637	5,1	274 832	1 351 184	4,9
30 - 34 ans	57 446	281 253	4,9	260 426	1 664 114	6,4	317 872	1 945 367	6,1
35 - 39 ans	59 496	341 890	5,7	250 503	1 832 629	7,3	309 999	2 174 519	7,0
40 - 44 ans	56 239	377 923	6,7	221 227	1 773 514	8,0	277 466	2 151 437	7,8
45 - 49 ans	51 589	387 383	7,5	201 018	1 720 180	8,6	252 607	2 107 563	8,3
50 - 54 ans	41 870	323 381	7,7	170 222	1 440 551	8,5	212 092	1 763 932	8,3
55 - 59 ans	32 807	260 899	8,0	136 138	1 195 662	8,8	168 945	1 456 561	8,6

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Ménages	Population	Taille moyenne	Ménages	Population	Taille moyenne	Ménages	Population	Taille moyenne
60 - 64 ans	23 748	182 192	7,7	105 207	884 833	8,4	128 955	1 067 025	8,3
65 ans et plus	45 714	337 249	7,4	225 804	1 845 198	8,2	271 518	2 182 447	8,0
ND	3	44	14,7	29	473	16,3	32	517	16,2
Total	434 192	2 750 196	6,3	1 985 644	14 314 155	7,2	2 419 836	17 064 351	7,1

L'examen du tableau ci-dessous montre d'une manière générale plus l'âge du chef de ménage augmente, plus la taille moyenne du ménage augmente. Cela s'observe à partir de la classe d'âge 15-19 ans jusqu'à la classe d'âge de 60-64 ans. Mais, à partir du groupe d'âge 65 ans et plus, on constate que la taille moyenne des ménages diminue pendant que le nombre de ménages augmente. Cette situation s'observe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural

Tableau A3 : Répartition des ménages ordinaires par typologie selon le groupe d'âge du chef de ménage

Groupe d'âge	Ménage non familial de type I	Ménage unipersonnel	Ménage nucléaire simple	Ménage nucléaire polygamie	Ménage monoparental simple	Ménage nucléaire élargi	Ménage monoparental élargi	Ménage polygamie élargi	Ménage non familial de type II	Total
10 - 14 ans	-	-	-	-	-	4	-	2	4	10
15 - 19 ans	496	8359	23060	948	4190	18853	3003	3582	5628	68119
20 - 24 ans	1029	5831	67487	4809	10038	30339	6270	5459	6127	137389
25 - 29 ans	1402	7662	147494	16695	13933	59680	9947	11374	6645	274832
30 - 34 ans	808	4524	162715	30895	13314	71750	10458	19827	3581	317872
35 - 39 ans	500	4043	149366	38830	16228	64481	10885	22873	2793	309999
40 - 44 ans	300	3604	124340	37605	15092	56931	12490	24029	3075	277466
45 - 49 ans	236	3664	102172	35279	12917	52735	15478	26540	3586	252607
50 - 54 ans	208	3733	53611	15112	10172	69620	16889	36418	6329	212092
55 - 59 ans	159	3040	17424	2739	5283	77773	14830	40376	7321	168945

Groupe d'âge	Ménage non familial de type I	Ménage unipersonnel	Ménage nucléaire simple	Ménage nucléaire polygamie	Ménage monoparental simple	Ménage nucléaire élargi	Ménage monoparental élargi	Ménage polygamie élargi	Ménage non familial de type II	Total
60 - 64 ans	117	3462	8149	1254	1931	62636	10985	29884	10537	128955
65 - 69 ans	110	3103	3973	602	984	51011	7314	25077	10220	102394
70 - 74 ans	66	2786	3156	566	519	36613	4326	18058	8471	74561
75 - 79 ans	53	2244	2402	428	264	24998	2492	12431	6376	51688
80-84 ans	46	1611	1734	376	162	13731	1195	6733	4227	29815
85 ans et +	26	825	878	216	42	5621	375	2870	2207	13060
ND	-	-	-	-	-	11	1	11	9	32
Total	5556	58491	867961	186354	105069	696787	126938	285544	87136	2419836

Après avoir examiné la typologie des ménages en relation avec le sexe du chef de ménage, le tableau ci-dessus donne la répartition des ménages ordinaires par typologie selon le groupe d'âge du chef de ménage. Il est ressorti que les ménages nucléaires élargis sont majoritairement dirigés par des chefs de ménage dont l'âge est compris entre 30 et 35 ans. Cela serait dû au fait que les couples moins âgés et n'ayant pas beaucoup d'enfants sont enclins à faire venir, à leurs charges, d'autres parents. Ces derniers sont soit les parents proches du mari ou de son épouse et qui sont mobilisés pour des raisons de scolarisation, du gardiennage d'enfants ou de travaux ménagers.

Tableau A4 : Répartition des ménages collectifs selon la région de résidence

Type de ménage collectif	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey	Total
Caserne/Camp militaire	75	26	29	67	65	34	52	96	444
Prison	8	8	99	40	111	29	61	88	444
Formation sanitaire	11	36	13	28	40	19	41	105	293
Communauté religieuse	11	50	27	106	100	66	124	32	516

Type de ménage collectif	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey	Total
Refugiés	3	4	6	19	168	356	37	20	613
Internat scolaire	19	7	7	37	36	21	33	41	201
Hôtel	3	7	5	10	23	9	24	18	99
Chantier	9	9	18	24	37	26	25	26	174
Déplacés internes	25	419	8	20	25	17	18	110	642
Orphelinat/centre d'accueil	3	4	9	34	20	5	29	24	128
Autres	-	-	4	9	5	6	14	5	43
ND	72	87	202	358	509	277	429	152	2086
Total	239	657	427	752	1139	865	887	717	5683

Tableau A5 : Nombre, population résidente et taille de ménages collectifs par région de résidence

Région	Nombre de ménages	Population	Taille moyenne
AGADEVZ	239	3422	14,3
DIFFA	657	7098	10,8
DOSSO	427	3949	9,2
MARADI	752	9048	12,0
TAHOUA	1139	9026	7,9
TILLABERI	865	16291	18,8
ZINDER	887	7330	8,3
NIAMEY	717	8763	12,2
Niger	5683	64927	11,4

Tableau A6 : Nombre, population résidente et taille des ménages des sans-abri par région de résidence

Région	Nombre de ménages	Population	Taille moyenne
AGADEZ	56	168	3,0
DIFFA	61	278	4,6
DOSSO	78	634	8,1
MARADI	80	500	6,3
TAHOUA	126	687	5,5
TILLABERI	95	473	5,0
ZINDER	143	742	5,2
NIAMEY	156	1439	9,2
Niger	795	4921	6,2